

# RAPPORT ANNUEL SSR.SR 2023

SSR Suisse Romande  
Av. du Temple 40 – CP 78  
1010 Lausanne  
info@ssrsr.ch  
Tél. +41 (0)76 348 69 75  
www.ssrsr.ch

# SOMMAIRE

	<b>Page</b>
<b>I. SERVICE PUBLIC</b>	
1. Rapport du président SSR.SR	<b>3</b>
2. Rapports des sociétés membres de SSR.SR	<b>5</b>
Berne	
Fribourg	
Genève	
Jura	
Neuchâtel	
Valais	
Vaud	
<b>II. QUALITÉ</b>	
3. Rapport du Conseil du public	<b>23</b>
4. Rapport de l'Organe de médiation	<b>27</b>
5. Rapport de la RTS sur la qualité et la réalisation du mandat de service public	<b>41</b>
<b>ANNEXES</b>	
<b>Membres</b> (Conseil régional, Comité régional, Conseil du public, Organe de médiation)	<b>47</b>
<b>Organigramme</b>	<b>51</b>

# 1. RAPPORT DU PRÉSIDENT SSR.SR

## Bref résumé des activités 2023

### Comité régional

En 2023 le Comité régional (CoR) a tenu 7 séances ordinaires et un séminaire d'une journée, consacré aux attentes du jeune public vis-à-vis de l'information et du journalisme ainsi qu'à la liberté éditoriale de la RTS en regard de son mandat de service public. Les membres du CoR ont également visité le futur bâtiment de la RTS sur le campus de l'EPFL.

Dans le cadre de ses rencontres avec des personnalités de la société civile ou de la politique, le CoR a pensé qu'il serait intéressant d'inviter des membres de l'Association SSR des autres régions afin de comprendre comment elles fonctionnent et constater l'état des relations entre les différentes communautés linguistiques. C'est ainsi que le Comité régional a rencontré Niklaus Ullrich, vice-président de SRG Deutschschweiz lors d'une séance. Cet échange a confirmé la nécessité des contacts entre les régions, qui se poursuivront en 2024.

Une « convention de collaboration » entre la SSR.SR et la RTS a été signée. Ce document encourage la coopération entre l'unité d'entreprise RTS et l'association SSR.SR.

Des délégations de la SSR.SR et de la RTS, emmenées par le président de la SSR Suisse Romande, ont rencontré les Gouvernements des cantons de Neuchâtel et de Vaud.

### Election de la présidence et renouvellement des organes

Dans sa séance du 29 novembre, le Conseil régional a élu Hugues Hiltbold à la présidence de la SSR Suisse Romande (SSR.SR) pour la période 2024-2027. Il succède ainsi à Mario Annoni qui termine son mandat au 31 décembre 2023.

Quatre membres du Comité régional (CoR) ont également été réélus lors de cette séance.

### Secrétariat général

Deux collaboratrices ont rejoint le secrétariat général afin de repourvoir deux postes vacants. L'une a été engagée en tant que chargée des relations publiques et des activités des membres, l'autre en tant que chargée de communication.

### Rencontre institutionnelle

Afin de ressouder les liens entre les membres de l'Association et les rassembler autour de sa nouvelle identité, une soirée réunissant une centaine de personnes (membres des organes SSR.SR et des sociétés cantonales, représentants de la RTS et de la SSR) a été organisée en avril au Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne avec, comme points forts, le lancement du spot de campagne en télévision pour acquérir de nouveaux membres et une table ronde sur la thématique de l'intelligence artificielle et des algorithmes, les défis et opportunités pour les médias que tous deux représentent.

### **Spots de promotion**

Une campagne de promotion de la SSR.SR a été menée en avril et en octobre-novembre par la diffusion de spots en radio et en télévision. Son message est axé sur la mission de l'Association et les raisons de la rejoindre. Plus de 300 personnes ont ainsi adhéré à la SSR.SR suite à cette campagne.

### **Nouvelle maquette du Médiatic (magazine de l'Association)**

La nouvelle formule du Médiatic a été lancée en avril. Avec un graphisme plus actuel et une place plus importante accordée aux illustrations, le magazine s'est enrichi de nouvelles rubriques et d'articles de fond sur plusieurs pages. Le Médiatic compte désormais 16 pages et paraîtra 4 fois par an.

### **Activités pour les membres**

Une tournée de projections, ouvertes aux membres et au grand public, a permis de mettre en avant plusieurs coproductions RTS/SSR. Organisée par le secrétariat général, en collaboration avec les sociétés cantonales, cette tournée a fait halte dans les cantons francophones et a mis en valeur le cinéma suisse.

Plusieurs visites du chantier du futur bâtiment de la RTS à Ecublens ont été proposées à nos membres, afin de leur permettre de comprendre les besoins auxquels il répond, notamment en termes de production de contenus digitaux.

Nous avons également proposé plusieurs événements rassembleurs autour des médias de service public, telles qu'une visite des ateliers de scénographie à la RTS ou une immersion dans la rédaction de RTS Info.

A la fin 2023, le fichier compte 2832 membres.

### **Mario Annoni**

Président SSR.SR jusqu'au 31.12.2023

## 2. RAPPORTS DES SOCIÉTÉS MEMBRES DE SSR.SR

### SSR Berne

Pierre-Yves Moeschler | *Président SSR Berne*

#### Bilan de l'année écoulée

Entre manifestations réussies, difficultés explicables et renouvellements, l'année écoulée se termine avec un sentiment de satisfaction. La SSR Berne connaît les mêmes difficultés que ses consœurs des autres cantons, à savoir le renouvellement des membres. Les efforts de la centrale et nos manifestations nous ont apporté quelques effets positifs à ce propos.

#### Déroulement de l'Assemblée générale 2023

L'AG a lieu à Tavannes le 16 mai 2023, au centre culturel LE ROYAL.

Natasha Pittet, élue à l'assemblée de 2022, doit malheureusement nous quitter, ayant été élue à l'exécutif de la Ville de Bienne. Deux membres ont largement dépassé les douze ans statutairement fixés comme limite de fonction : ce sont Hubert Boillat et Claire Svetlana Tadic. Christian Vaquin représentait la Ville de Moutier, siège du studio TV Jura/Jura bernois. La municipalité ayant renoncé à ce siège pour cause de changement de canton en vue, son représentant nous a quittés. Cette représentation n'avait pas de base réglementaire. Toutes et tous sont vivement remerciés de leur fidélité et de leur contribution à la bonne marche de notre association.

L'assemblée élit par acclamation quatre nouveaux membres dans notre Comité. Il s'agit de Théo Brand, de St-Imier, de Claudine Chappuis, de Bienne, de Jessica Froidevaux, de St-Imier et de Bryan Manzoni, de Bienne (anciennement de Moutier).

Yves Seydoux et le président voient leurs mandats au Conseil du public renouvelés, alors que Bryan Manzoni accepte d'être leur suppléant.

#### Activités du Comité en 2023

Le Comité s'est réuni à sept reprises au cours de l'année écoulée. Ses principales préoccupations ont été l'organisation des activités de la SSR Berne, sa présence dans le public, la recherche de nouvelles forces et la préparation de la succession de Mario Annoni comme représentant du canton de Berne au Comité régional SSR Suisse romande.

Comme nous l'avons annoncé à la SSR Suisse Romande en réponse aux moyens financiers mis à disposition, nous avons tenté de toucher un public plus large et plus jeune.

#### Activités de la SSR Berne en 2023

Manifestations publiques :

- Le 20 janvier 2023, à Bévillard, la projection de LAST DANCE, de Delphine Lehericey, coproduit par la RTS, a enchanté le public. La présence de Thierry Spicher, producteur à OUTSIDE THE BOX, y a contribué. Ces soirées sont l'occasion de fidéliser nos membres et d'en élargir le cercle. On s'assure dans un pareil cas que la manifestation sera commentée ou au moins annoncée dans la presse régionale.

- En collaboration avec la Chambre d'économie publique du Jura bernois, nous avons reçu Sébastien Faure au CIP, à Tramelan, le 28 février. Par ses propos très empreints de vécu, il a su captiver l'auditoire et le sensibiliser aux difficultés et aux aléas du reportage sur le terrain. « Mise au point » a aussi été abordé. Le temps mis à disposition par le journaliste a permis à de nombreuses personnes passionnées d'entrer ainsi dans les arcanes de la RTS.
- Après notre assemblée générale, tenue le 16 mai 2023 à Tavannes, au Centre culturel Le Royal, c'est David Rihs qui nous a entretenus des défis de la production d'émissions en marge de la RTS ou pour la RTS, à l'exemple de la série consacrée à l'Ordre du Temple Solaire. Cette soirée a été l'une des plus intéressantes que nous ayons eues, en démontrant l'importance du service public en dehors de l'institution elle-même. Malheureusement, pour des raisons indépendantes de la SSR, la fréquentation du public a été faible, de très nombreuses personnes ayant été bloquées par un accident d'un camion militaire survenu sur l'autoroute.
- Une manifestation a été organisée dans le cadre du Festival du film français d'Helvétie, le 17 septembre : nos membres ont été invités à assister à la projection d'un film, suivi d'un apéritif en plein air. La collaboration avec le FFFH est prometteuse. Il n'est d'ailleurs pas compréhensible que la RTS n'ait pas reconduit le partenariat avec ce festival, qui réunit chaque année environ 20'000 francophones à Bienne. La SSR Berne a dû refuser du monde, le nombre de places étant limité.
- Le 30 novembre, le Parlement des jeunes de St-Imier a reçu, avec la SSR Berne, Margot Delévaux, venue présenter la production RTS *le Rencard*. Une quarantaine de jeunes enthousiastes ont été conquis par la simplicité du rapport établi par la journaliste avec eux et, naturellement, par les propos tenus. Le choix de l'intervenante avait été opéré par le Parlement des Jeunes lui-même. A refaire.

### Objectifs et projets pour l'année à venir

Nos objectifs sont toujours les mêmes : affirmer la présence de la SSR à travers des manifestations diverses. La première donnera l'occasion à Matthieu Fournier de rencontrer le public à propos de *Passe-moi les Jumelles*, le 27 février. Nous craignons le trop d'affluence à Sonceboz. Un projet a été mis sur pied avec les élèves du gymnase par l'artiste vidéaste Cee Roo, alias Cyril Kaeppli, une personnalité locale qui collabore étroitement avec la RTS. Cette opération séduction auprès de la jeunesse se fera en deux phases : ateliers de préparation dans les semaines précédant la manifestation, d'abord, puis synthèse générale le 19 mars. Dans le courant de l'année, nous recevrons le nouveau président de la SSR Suisse romande, Hugues Hiltbold. Nous mettrons sur pied une table ronde sur la couverture médiatique de la région dans le courant de l'automne, qui réunira des personnalités extérieures au sérail, mais pas uniquement. Cette manifestation demande une préparation soigneuse.

**Nombre de membres au 31 décembre 2023 : 318**

### Membres du Comité (au 1<sup>er</sup> janvier 2024)

Pierre-Yves Moeschler	<i>Président, Conseil régional, Conseil du public, Assemblée des délégués SSR</i>
Frank Bassi	<i>Vice-président</i>
Murad Allaf	<i>Membre</i>
Maxime Boillat	<i>Membre</i>
Théo Brand	<i>Membre</i>
Claudine Chappuis	<i>Communication; Conseil régional, Conseil du public</i>

Jessica Froidevaux	<i>Membre</i>
Simon Koch	<i>Membre</i>
Luca Longo	<i>Conseil du public (vice-président)</i>
Bryan Manzoni	<i>Conseil du public (suppléant)</i>
Thierry Murier	<i>Trésorier</i>
Yves Seydoux	<i>Conseil du public, rédacteur pour le Média tic</i>

## SSR Fribourg

Yves Sudan | *Président SSR Fribourg*

### Bilan de l'année écoulée

Notre rythme de croisière a pour l'essentiel été retrouvé. Durant l'année 2023 nous avons pu rencontrer nos membres et établir des liens avec ces derniers. Toutefois, le public et nos membres sont tendanciellement moins assidus aux manifestations et événements proposés. Nous tentons, par nos actions, d'inverser cette tendance pour les années à venir par le biais d'actions ciblées et pertinentes et de recruter de nouveaux membres. Dans ce contexte, les spots promotionnels diffusés à la radio et la TV invitant les auditeurs/télespectateurs à adhérer aux SSR cantonales ont porté leurs fruits pour la SSR Fribourg.

### Déroulement de l'Assemblée générale 2023

L'assemblée générale 2023 a eu lieu le mercredi 19 avril 2023 dans la salle « Safe Gallery » de la Banque Cantonale de Fribourg (BCF) à Fribourg en présence d'une quarantaine de membres. A cette occasion et dans le but de rajeunir ses membres, Laurence Wicht a été élue comme nouvelle membre du Comité. Laurence Wicht est titulaire d'un Master of Arts en sciences sociales à l'Université de Fribourg et est active dans le domaine des arts visuels et des médias, notamment de la RTS, en direct, en podcast et à la demande. Elle a été nommée en fin d'année 2023 en tant que membre du Conseil du public pour la période 2024-2027 ainsi que Nathalie Déchanez (déjà membre du Comité).

### Activités du Comité en 2023

Le Comité s'est réuni à trois reprises en présentiel. S'agissant du Bureau, il a également siégé trois fois par vidéoconférence. Mis à part l'une ou l'autre prise de position relative à des procédures de consultation sur des sujets concernant la SSR, respectivement la RTS, l'activité essentielle du Comité a consisté à imaginer, mettre en œuvre et planifier les activités pour l'année 2023, respectivement l'année 2024.

Le président a participé à trois reprises à la Conférence des Président.es SSR.SR à Lausanne.

### Activités de la SSR Fribourg en 2023

Les activités 2023 de la SSR.FR ont eu lieu aux dates suivantes :

- 19 avril 2023, salle « Safe Gallery » de la Banque Cantonale de Fribourg (BCF), après l'assemblée générale : **conférence-débat** par **Gilles Marchand**, Directeur général de la SSR, à laquelle ont assisté 30 invités supplémentaires, sur le thème « Les nouveaux défis du service public au cœur de la société de l'information ».
- 19 septembre 2023 : visite du **Centre de presse de la Confédération** à Berne, suivie d'une présentation de la stratégie de communication et des médias sociaux du Conseil fédéral. Ensuite, rencontre avec des parlementaires fédéraux fribourgeois durant l'apéritif qui a suivi à la cafétéria du Palais fédéral, apéritif durant lequel les participants ont pu échanger dans une ambiance conviviale.
- 12 décembre 2023, Cinéma REX, Bd de Pérolles 5, à Fribourg : projection organisée et offerte par la SSR Suisse Romande en collaboration avec la SSR Fribourg du film

« **Rivière** » avec la présence de l'actrice principale Flavie Delangle ainsi que du producteur du film Adrian Blaser, lesquels ont répondu aux nombreuses questions du public à l'issue de la projection. Durant l'apéritif qui a suivi, les nombreux participants ont pu échanger dans une ambiance enthousiaste.

### **Objectifs et projets pour l'année à venir**

- Mettre en avant et soutenir la valeur publique de la SSR, respectivement de la RTS, auprès de l'ensemble de la population régionale en mettant en évidence l'importance de ces valeurs pour la démocratie directe, la diversité culturelle, la cohésion nationale et l'intégration, de même que son impact économique.
- Favoriser et intensifier le contact avec les membres SSR.FR ; proposer des rencontres et manifestations qui illustrent véritablement sur le terrain la mission dévolue aux SSR.SR, tout en expliquant le rôle qui est le leur auprès du grand public.
- Prendre une part active aux travaux des instances romandes (SSR.SR ; RTS) ainsi que promouvoir et faire connaître la nouvelle identité/charte graphique de la SSR Suisse Romande et des sociétés cantonales.

**Nombre de membres au 31 décembre 2023 : 280**

### **Membres du Comité (au 1<sup>er</sup> janvier 2024)**

Yves Sudan	<i>Président, Conseil régional, Conseil du public (suppléant)</i>
Christian Perrier	<i>Vice-président</i>
Thomas Avanzi	<i>Membre</i>
Gérald Berger	<i>Rédacteur pour le Médiatic</i>
Stefanie Bessone	<i>Assemblée des délégués SSR (suppléante)</i>
Ursula Colliard	<i>Membre</i>
Nathalie Déchanez	<i>Conseil du public</i>
Dominique Sudan	<i>Trésorier, gestion. fichier membres, secrétariat, Conseil régional</i>
Laurence Wicht	<i>Conseil du public</i>
Léon Gurtner	<i>Invité, Comité régional</i>

## **SSR Genève**

Claude Baumann | Président SSR Genève

### **Bilan de l'année écoulée**

Une année 2023 qui a tenu ses promesses avec une dizaine de rencontres événementielles proposées aux membres de la SSR Genève. L'an est marqué pour la première fois par la réalisation de manifestations en commun avec SSR Vaud. Un rapprochement à l'initiative de l'énergique présidente Christine Renaudin et de quelques-uns de nos membres, pour le bénéfice commun de nos deux associations.

A la fois il s'agit d'offrir une plus large palette d'événements à nos membres, et en substance leur permettre de mieux comprendre les médias de service public et leur environnement. Et en même temps, cette synergie alloue aux conférenciers d'atteindre un plus grand public potentiel tout en rationalisant les ressources d'organisation.

Enfin, ces résultats reflètent aussi l'excellente dynamique de notre Comité de douze membres, un cercle renouvelé avec l'arrivée de six nouvelles personnalités en deux ans.

### **Assemblée générale 2023**

L'Assemblée générale s'est tenue le 2 mai 2023 à la Tour RTS à Genève. Pour la première fois la réunion a été ouverte au public, réservant toutefois le droit de vote aux membres de l'association genevoise munis d'un carton de couleur pour exprimer leurs voix.

A cette occasion, nous avons eu l'honneur d'accueillir 23 membres de SSR Vaud qui ont fait le déplacement à Genève à l'impulsion de leur Présidente. Ils ont ainsi assisté à notre Assemblée générale, suivie de la conférence de Valérie Dupont, journaliste belge correspondante à Rome de la RTS et de la RTBF, TV5 Monde, La Libre Belgique, qui s'est exprimée sur la situation du service public audiovisuel en Italie.

Message du Président : dans son introduction, Claude Baumann explique l'importance que revêtent nos associations dans les deux années à venir sur la question de l'initiative «200 francs, ça suffit». Il souligne le rôle d'ambassadeur que chaque membre peut jouer à son niveau, car l'information est essentielle dans le débat public. Sur cette introduction, il est diffusé ensuite, à l'attention des membres présents, le spot vidéo promotionnel pour l'adhésion à la SSR Suisse Romande.

Comptes : l'Assemblée a suivi la recommandation des contrôleurs, Robert Pattaroni et Marc-André Berthoud, d'approuver les comptes et de donner décharge au Comité pour sa gestion.

### **Comité**

Le Comité a tenu cinq séances durant l'année 2023. Les affaires courantes ont été suivies mensuellement par les membres du Bureau composé par le président, la vice-présidente Stéphanie Guidi, le trésorier Jean-Luc Neri et le secrétaire Yvan Agnesina.

Parmi les faits marquants de l'année, nous retiendrons la désignation par le Conseil régional de notre collègue Hugues Hiltbold à la Présidence de SSR Suisse Romande, succédant ainsi à Mario Annoni. La candidature genevoise a bénéficié du vote de l'ensemble des sections cantonales constituantes de SSR Suisse Romande en novembre dernier. Pour rappel, notre Assemblée générale du 7 mai 2023, à l'unanimité, a apporté son soutien la candidature de Hugues, relayé ensuite par le Comité auprès des instances institutionnelles romandes.

Jusqu'ici membre du Comité régional, la très appréciée Isabelle Graesslé a été contrainte de se retirer de ses fonctions, dont sa présence en tant qu'invitée au sein du comité genevois, ayant atteint la limite de mandats. Tant Isabelle, que Hugues, ont participé à toutes nos séances, tous les deux générateurs d'idées et de réflexion, aussi apportant au Comité leur précieuse expérience de l'institution SSR.

Nouvel élu, par applaudissements de l'Assemblée générale, Roland Rossier a rejoint notre Comité. Défenseur d'un journalisme de qualité et éthique, lui-même journaliste de carrière notamment auprès de Tamedia/La Tribune de Genève, Roland est aussi un insider de la grande Maison pour avoir participé régulièrement à la réalisation de magazines télévisés de RTS1.

Autre personnalité passionnée d'actualité, défenseur des médias pour l'importance qu'ils jouent dans une démocratie, Steven Bernard nous a fait l'honneur de rejoindre le Comité à la rentrée d'automne - bien entendu sous réserve d'une validation formelle lors de la prochaine Assemblée générale. Jusqu'ici chef du Service des relations extérieures et de la communication (SREC) de la Ville de Genève, il a été coordinateur pour la Ville de la réunion des présidents américain et russe en 2021. Précédemment directeur de la Fondation Genève Place Financière, et secrétaire général de plusieurs fondations internationales, Steven est une personne de réseaux, fin connaisseur des institutions et organisations de la place

### **Activités de l'Association en 2023**

Les objectifs sont atteints au plan de l'offre d'événements et rencontres sur l'année, ceci aussi grâce aux échanges avec nos amis Vaudois. Lesquels ont pu inviter nos membres à des rencontres qui s'y prêtaient dès la rentrée d'automne. Nous souhaitons que l'opération entre nos deux associations se poursuive. Ceci, malgré la frilosité toute genevoise à se déplacer jusqu'à Lausanne. Effectivement seule une poignée de membres ont fait le déplacement pour entendre des orateurs hautement réputés. Peut-être devrions-nous envisager de faciliter les transports de nos membres intéressés par les rencontres à Lausanne.

Agenda des rencontres de l'année :

- Janvier : rencontre avec Genève Région + visite des studios Genève Région.
- Mars : rencontre-débat - La Place du Sport à la RTS - avec Massimo Lorenzi.
- Mai : Assemblée générale suivie de la conférence passionnante de Valérie Dupont, sur la Situation du service public audiovisuel en Italie.
- Août : conférence de Pascal Crittin sur les enjeux de la RTS et soirée avec les nouveaux membres.
- Septembre : conférence SSR Vaud à l'EPFL de Sabine Süssstrunk, membre du Conseil d'administration de la SSR sur « L'intelligence artificielle, quel nouveau défi pour les médias ? ». Soirée RTS avec un quota de sièges réservés à nos membres pour assister au Grand Débat des élections fédérales.
- Octobre : sortie annuelle en bus à Berne. Visite du Palais fédéral, rencontre avec des parlementaires, déjeuner sur place, rencontre avec l'équipe RTS du Palais fédéral. Soirée RTS Infrarouge, offre d'un quota de places dans le public réservées à nos membres.
- Novembre : conférence du Prof. Bertil Cottier, membre de la Commission fédérale des médias (SSR Vaud).
- Décembre : projection privée du film *Rivière* de Hugues Hariche, en avant-première à Genève (SSR.SR).

Des remerciements particuliers vont à Bernard Duchesne, qui s'est investi passionnément avec les membres du Bureau dans l'organisation de plusieurs de ces événements.

### **Objectifs pour l'année à venir**

L'initiative « 200.- francs ça suffit ! » visant à couper près de la moitié de la redevance Radio et Télévision devient la priorité. La redevance sert à soutenir la SSR, mais aussi des radios et

des télévisions locales au bénéfice d'une concession. Ainsi 81 millions ont été alloués aux chaînes régionales en 2022, dont sur Genève plus de 3,2 millions à Léman Bleu télévision.

Dans ce contexte, il s'agit de communiquer, informer, établir et promouvoir un dialogue constructif avec la société civile. C'est pourquoi nos événements devraient le plus souvent être accessibles au grand public. De même organisés régulièrement en dehors des murs de la Tour RTS.

D'autre part, bénéfice réciproque, nous entendons poursuivre l'organisation d'événements communs avec la SSR Vaud. Une manière d'offrir à nos membres plus d'opportunités de rencontres avec des personnalités et davantage de connaissance des enjeux médiatiques. Par ailleurs, notre présence dans les manifestations culturelles ou sportives, partenaires de la RTS, s'avère un excellent moyen de rencontrer le public. Enfin, au plan administratif, nous allons nous équiper cette année de meilleurs outils de communication.

La mise en œuvre des objectifs ci-dessus, passe par :

- Rencontres-conférences avec des personnalités de la RTS. Événements plutôt destinés aux membres, construits autour des porteurs d'image ou des responsables clés, aussi à travers des thématiques, par ex. Les Sports, La Rédaction des journaux télévisés, etc...
- Tables rondes et débats sur des thématiques médias ou des questions institutionnelles. Organisés sous une forme collaborative, par exemple en partenariat avec l'université, la FER, Club suisse de la presse, etc. Ces débats thématiques rassemblent des responsables de la RTS avec d'autres experts.
- Interactions publiques par notre présence marquée avec un stand dans des manifestations publiques. Une manière de dialoguer en immersion avec le public, offrant aussi une opportunité de promotion

Nous remercions les membres du Comité, les invités permanents et le pool Bureau pour leur engagement durant cette année 2023.

## **Nombre de membres au 31 décembre 2023 : 419**

### **Membres du Comité (au 1<sup>er</sup> janvier 2024)**

Claude Baumann	<i>Président, Conseil régional, Conseil du public, Assemblée des délégués SSR (suppléant)</i>
Stéphanie Guidi	<i>Vice-présidente, Conseil régional, Assemblée des délégués SSR</i>
Yvan Agnesina	<i>Secrétaire, Conseil du public (suppléant)</i>
Olga Baranova	<i>Déléguée du Grand Conseil</i>
Steven Bernard	<i>Membre</i>
Bernard Duchesne	<i>Membre</i>
Valérie Luscher	<i>Membre</i>
Jean-Luc Neri	<i>Trésorier</i>
Yves Nidegger	<i>Délégué du Grand Conseil</i>
Roland Rossier	<i>Membre</i>
Jean-Philippe Terrier	<i>Conseil du public</i>
Jean-Pierre Tombola	<i>Membre</i>
Hugues Hiltbold	<i>Invité, Comité régional</i>

## **SSR Jura**

Pierre Chételat | *Président SSR Jura*

### **Bilan de l'année écoulée**

Nous déplorons quelques décès de membres de la SSR Jura. Quelques membres du Comité ont démissionné, il s'agit de Monique Corpataux et de Colette Sanglard courant mai ainsi que de Gilles Pierre pour la fin de l'année. Nous les remercions vivement pour leur travail au fil des années.

Suite à divers événements nous avons eu le bonheur d'avoir de nouvelles admissions. Jean-Pierre Petignat qui a atteint le nombre de périodes réglementaires ne peut plus nous représenter au Conseil du public, c'est naturellement que la suppléante Françoise Engel prend sa place. Merci à Jean-Pierre pour tous ses efforts et à Françoise pour son engagement. En fin d'année Alexandre Rausis rejoint le Comité. Il a été proposé lors de l'Assemblée générale sans toutefois être présent, il était à ce moment-là encore en réflexion pour accepter le poste. Il prendra également la suppléance au Conseil du public.

### **Déroulement de l'Assemblée générale 2023**

L'Assemblée a lieu, comme traditionnellement, au Café de la Poste à Glovelier, le 17 mai 2023 à 19h00. Une trentaine de membres sont présents.

En début d'AG une modification de l'OJ est demandée par le président. Les comptes et le budget ne sont pas traités. Cette proposition est appuyée par Francis Theurillat, un des vérificateurs des comptes, qui en explique les raisons. L'assemblée accepte cette modification. Plusieurs membres déplorent que la SSR Jura n'ait pas été active en 2022. Le Comité promet de relancer la machine pour redynamiser le recrutement. Il est indéniable que la Covid a laissé des traces.

Un programme d'activités est proposé.

Le rapport des membres du Conseil du public est exposé par Jean-Jacques Plomb qui explique les travaux réalisés durant les 10 rencontres en 2022. De nombreuses émissions ont été analysées et dans l'ensemble, tant les émissions que les réalisateurs ont obtenu de bonnes critiques. Le suivi des remarques sur les émissions a engendré parfois un débat quelque peu vif, mais après quelques discussions et explications, les points de vue du Conseil du public ont été compris. D'une manière générale le Conseil du public travaille dans une bonne ambiance et ses commentaires et remarques sont bien accueillis.

En fin d'année Jean-Pierre Petignat qui est remercié pour l'excellence de ses rapports quittera le Conseil du public et sera remplacé par Françoise Engel, suppléante. Jean-Jacques Plomb continuera vu que l'Assemblée lui accorde sa confiance pour un second mandat dans cette instance importante. L'année prochaine une séance sera décentralisée dans le canton du Jura.

L'Assemblée est suivie par une conférence de Massimo Lorenzi, rédacteur en chef des Sports à la RTS.

Veille de fête, peu de monde autre que des membres de l'association sont venus garnir la salle. En revanche, les médias locaux ont très bien relayé l'événement.

Au cours de la conférence, M. Lorenzi a rappelé l'importance historique de l'Eurovision, dont le générique en noir et blanc précédait les diffusions sportives en direct. Cet élément emblématique a permis au sport de se développer et de s'ancrer dans l'esprit du public. Cette approche a été une composante clé de la réussite sportive pendant de nombreuses décennies. La conférence a souligné l'évolution du paysage médiatique sportif, désormais marqué par des considérations économiques. M. Lorenzi a attiré l'attention sur l'impact de cette situation sur la redevance annuelle. Avec seulement 9 centimes par jour alloués au sport, la privatisation

accrue risque de priver les téléspectateurs d'un accès aux événements sportifs ou de les contraindre à souscrire à des abonnements payants sur des chaînes privées. De plus, le savoir-faire technique issu du service public est également menacé dans ce contexte.

Selon M. Lorenzi, le sport joue un rôle fondamental dans un pays aussi diversifié que la Suisse. Il favorise le rapprochement, l'intégration et la cohésion intergénérationnelle. Ainsi, la suppression de l'offre sportive du service public serait une atteinte à sa légitimité, à son mandat et à son public fidèle.

L'événement a suscité un débat intéressant et s'est poursuivi par un apéritif.

### **Activités du Comité en 2023**

Le comité s'est réuni 8 fois durant l'année.

### **Activités de la SSR Jura en 2023**

L'année 2023 marque enfin une projection à l'Open Air de Delémont avec une météo clémente qui a eu un immense succès. La majorité des participants ne faisait pas partie de la SSR Jura. Le film projeté était « La ligne » de Ursula Meier coproduit notamment par la RTS. Cette projection était offerte par la SSR Suisse Romande.

La visite du Palais fédéral et du Centre des médias s'est faite en tout début d'année 2024. La manifestation a eu un vif intérêt, tout le monde n'a pu y participer, elle sera renouvelée afin de satisfaire dans la mesure du possible les membres qui avaient l'intention de s'inscrire. La sécurité du Palais fédéral met des contraintes assez fortes concernant le choix des dates.

### **Objectifs et projets pour l'année à venir**

Toujours à la recherche de membres notamment chez les jeunes et programme d'activités de l'association au menu.

Nous nous préparons à combattre l'initiative « 200.— ça suffit ! »

### **Nombre de membres au 31 décembre 2023 : 289**

#### **Membres du Comité (au 1<sup>er</sup> janvier 2024)**

Pierre Chételat	<i>Président, Conseil régional, Assemblée des délégués SSR</i>
Florence Boesch	<i>Membre</i>
Françoise Engel	<i>Rédactrice pour le Média tic, Conseil du public</i>
Stève Farine	<i>Trésorier</i>
Sandra Houlmann	<i>Activités SSR Jura</i>
Jean-Pierre Petignat	<i>Conseil régional</i>
Jean-Jacques Plomb	<i>Conseil du public</i>
Alexandre Rausis	<i>Membre</i>
Renaud Zbinden	<i>Secrétaire</i>
Pierre-Alain Berret	<i>Invité, Comité régional</i>

## **SSR Neuchâtel**

Matthieu Béguelin | *Président SSR Neuchâtel*

### **Bilan de l'année écoulée**

L'année 2023 a été l'occasion de reprendre un cours normal de nos activités. Nous avons axé celles-ci sur deux plans : des projections cinéma et des conférences. Ces dernières s'inscrivent d'ores et déjà dans la perspective de la votation sur l'initiative « 200 francs, ça suffit ! », en abordant des champs d'action qui seraient mis à mal en cas d'acceptation.

Nous avons aussi souhaité coller le plus possible à l'actualité, en nous penchant par deux fois sur la couverture par la RTS de conflits majeurs.

Nous sommes convaincus que les moyens nécessaires à la couverture sur place de tels événements seraient hélas remis en cause par la baisse drastique des finances de la SSR induits par l'initiative précitée. Il en va de même pour la diffusion des compétitions sportives de premier plan. Nous poursuivrons ce travail de fond, afin de préparer au mieux nos membres pour les débats et discussions qui auront lieu au moment de la campagne.

Nous tenons à profiter de ces quelques lignes pour remercier le secrétariat de la SSR.SR pour son précieux appui tout au long de l'année.

### **Déroulement de l'Assemblée générale 2023**

L'Assemblée générale s'est tenue à l'Université de Neuchâtel le 05 avril.

Elle a été l'occasion d'accueillir un nouveau membre au Comité, en la personne de M. Claude Suter, qui œuvre dans le secteur bancaire.

A noter que le siège du représentant du Conseil d'Etat a été repourvu en la personne de M. Alexandre Brodard, au mois de juin, après une vacance de six mois.

L'assemblée a également révisé les statuts de l'association, afin de les mettre en conformité avec les nouvelles dénominations de nos associations.

L'AG a été suivie d'une conférence sur « Couvrir la guerre, l'exemple du conflit en Ukraine ». Celle-ci a accueilli l'envoyée spéciale Maurine Mercier en direct de Kiev par vidéo et Antoine Silacci, chef de la rubrique internationale tv. L'échange était de qualité et a permis de mesurer le souci constant du détail qui anime la correspondante. Il a aussi permis d'aborder la question des dangers d'une telle couverture, ainsi que le rôle essentiel des « fixeurs » pour assurer les déplacements, les sources. Sur ces dernières, nous avons évoqué l'impératif de vérification qui s'impose dans un tel conflit, où l'information (et la désinformation) sont un enjeu stratégique. L'assistance a été touchée de la sincérité et de la modestie de Maurine Mercier, ainsi que du souci de vérité qui anime la rédaction de la RTS.

### **Activités du Comité en 2023**

Le Comité s'est réuni à 6 reprises quand le Bureau s'est retrouvé 7 fois quant à lui.

Au travers de son président, la SSR Neuchâtel a participé à l'échange avec le Conseil d'Etat neuchâtelois, réunissant la direction de la RTS ainsi que la présidence de la SSR.SR. Il y a notamment été question de l'initiative « 200 francs, ça suffit ! » ainsi que de la future « Capitale culturelle » qui devrait se tenir en 2027 à La Chaux-de-Fonds.

## Activités de la Société cantonale en 2023

### Manifestations publiques

- Nous avons commencé l'année le 18 janvier avec une conférence « La RTS face aux grandes manifestations sportives » avec Massimo Lorenzi, rédacteur en chef des sports de la RTS et le professeur Patrick Clastres, directeur de l'Institut d'études olympiques et du sport de l'Université de Lausanne. La soirée, qui s'est tenue à la Maison du Peuple de La Chaux-de-Fonds, nous a permis d'aborder la question de l'attitude de l'audiovisuel public face à des grandes manifestations telles que les JO ou la Coupe du Monde de football quand celles-ci se tiennent dans des pays où la question de la démocratie ou du respect des minorités est délicate, pour employer un euphémisme. Le risque d'instrumentalisation comme celui de normaliser de tels régimes ont été discutés, de même que le problème récurrent de l'augmentation des prix des droits de diffusion.
- Assemblée générale le 5 avril, telle que détaillée ci-dessus.
- Séance cinéma le 3 juillet au NIFFF (festival international du film fantastique de Neuchâtel) en participant à la projection des deux premiers épisodes d'une ancienne série d'anticipation des années 70, « Sial IV », qui a été récemment restaurée. La séance se tenait en présence du responsable RTS des restaurations, qui a pu détailler les moyens mis en œuvre pour conserver ce patrimoine audiovisuel. A noter que les deux derniers épisodes étaient disponibles sur PlayRTS pour celles et ceux désirant connaître la suite.
- Le 27 septembre, visite du studio régional de la RTS pour les nouveaux membres.
- Le 15 novembre, nous avons organisé une conférence sur « La couverture du conflit israélo-palestinien par la RTS » qui a fait salle comble à l'Université de Neuchâtel. Quelques semaines après l'attaque surprise du Hamas et le début de la riposte israélienne, nous avons accueilli Coraline Pauchard (Forum), Antoine Silacci (chef de la rubrique internationale tv) et Sébastien Faure (Mise au point et envoyé spécial tv) pour aborder la délicate couverture d'un conflit qui attise les passions. Nous avons ainsi pu aborder la couverture même du conflit dans des conditions d'accès très difficiles et encadrées ainsi que les nombreux débats et analyses qu'il a suscités.
- Le 14 décembre, séance de cinéma organisée par le secrétariat de la SSR.SR à La Chaux-de-Fonds, avec la projection, en avant-première, du film suisse « Rivière ». Nous en profitons pour remercier le secrétariat pour son appui tout au long de l'année.
- Le 18 décembre, concert Cœur-à-Cœur/Kiosque à musique au Théâtre du Passage. Nous tenons à souligner que c'est l'équipe du Kiosque qui a eu l'idée de convier les membres de la SSR Neuchâtel, geste fort apprécié.

## Objectifs et projets pour l'année à venir

L'année 2024 sera l'occasion de poursuivre les conférences sur des thématiques risquant leur avenir en cas d'acceptation de l'initiative, telles le journalisme d'investigation, les correspondances permanentes (aux USA plus particulièrement). Nous aborderons également la question de l'IA et de son incidence sur le journalisme, de même que nous inviterons M. Gilles Marchand à venir faire le bilan de son mandat à la tête de la SSR. Nous poursuivrons, enfin, les séances de cinéma, notamment en collaboration avec le NIFFF.

**Nombre de membres au 31 décembre 2023 : 315**

**Membres du Comité (au 1er janvier 2024)**

Matthieu Béguelin	<i>Président, Conseil régional</i>
Eloïse de Coulon	<i>Vice-présidente, Conseil régional, Conseil du public</i>
Manon Babey	<i>Membre</i>
Christian Berger	<i>Trésorier, Conseil du public (suppl), Assemblée des délégués SSR (suppl.)</i>
Alexandre Brodard	<i>Délégué du Conseil d'Etat</i>
Christiane Broggin	<i>Membre</i>
Martine Docourt	<i>Membre</i>
Marc-Alain Langel	<i>Assemblée des délégués SSR</i>
Pauline Schneider	<i>Secrétaire, Conseil du public</i>
Claude Suter	<i>Membre</i>
Florence Meyer	<i>Invitée permanente, Comité régional</i>

## SSR Valais

Nathalie Vernaz | *Présidente SSR Valais*

### Bilan de l'année écoulée

A l'aube du combat contre l'initiative « 200 francs, ça suffit ! », 2023 se caractérise par l'important effort consenti pour augmenter le nombre de membres de notre association. Une plus grande quantité d'événements pour des publics divers, des collaborations et bien évidemment les spots promotionnels réalisés par la SSR.SR et diffusés à plusieurs reprises dans le courant de l'année ont permis d'augmenter les effectifs de la SSR.VS en compensant les départs.

### Déroulement de l'Assemblée générale du 29 mars 2023

La SSR.VS a réuni pour son AG quelque 70 participants à la Médiathèque de Sion. Avant la rencontre, les invités ont pu suivre à choix une visite commentée des locaux RTS Valais ou de l'exposition « Le Valais à la carte ». Après approbation des rapports des commissions et des comptes et réélection des membres du Comité, l'assemblée a chaleureusement remercié Eléonore Ghisoli, Bernard Reist et Charles-Henri Boichat, dont les mandats s'achevaient en fin d'année. Le mot de la fin revenait à Jean-Michel Cina, président du Conseil d'administration de la SSR, qui a évoqué les défis du service public, rappelé la mission de l'entreprise, son rôle de trait d'union entre les régions du pays, son apport au vivre ensemble comme à la démocratie.

### Activités du Comité en 2023

Outre l'organisation des divers événements, le Comité s'est fortement engagé notamment en contactant un grand nombre d'associations valaisannes dans les domaines de la culture, du cinéma, de la musique, du sport, et autres organes politiques pour les inciter à se prononcer en faveur de la SSR dans le cadre de la procédure de consultation sur la révision partielle de l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV).

Pour mener à bien ses activités, le Comité s'est réuni à huit reprises.

### Activités de la SSR Valais en 2023

- Le 24 janvier les membres de l'association et le public ont assisté en avant-première dans un cinéma séduis à la projection du film **Last Dance**, en présence de sa réalisatrice Delphine Lehericey. Plus de 220 spectateurs avaient répondu à l'invitation et ont chaleureusement applaudi cette comédie généreuse.
- Jeudi 27 avril, aux Caves Orsat à Martigny, le Comité a **accueilli les nouveaux membres** de l'association. Un moment convivial, qui a permis de faire connaissance, de présenter et détailler les rouages - complexes - de la SSR.
- Le 15 juin, « Masterclass » sur la production d'une série ; une collaboration entre la SSR.VS et ValaisFilms au Kremlin à Monthey. Philippe Coeytaux, producteur chez Akka Films, a emmené l'assemblée au travers des différentes étapes de la création de sa série **Hors saison**. Françoise Mayor, cheffe de l'unité Fiction, Documentaires et Séries originales a, quant à elle, expliqué la manière dont la RTS codéveloppe et coproduit des séries de Fiction avec les maisons de production indépendantes depuis près de 15 ans.

- Nuit magique à Sion, le 22 juillet avec une expérience unique : entrer dans six appartements et quatre salons de tatouage de Sion pour y découvrir des œuvres artistiques, sélectionnées dans les collections publiques du canton. Cette opération intitulée **Beauty & Room**, menée en partenariat avec le PALP Festival et le Musée d'art du Valais, a séduit plus d'une cinquantaine de membres de la SSR.VS. Au terme de ce cheminement, jalonné d'échanges et de surprises, une collation champêtre aussi copieuse que savoureuse était servie à la Majorie - l'ancienne résidence des évêques -. Un concert a clos cette nuit d'été.
- Le 25 septembre, une conférence intitulée **Média et fakes news : peut-on encore faire confiance à l'information ?** à Saint-Maurice : Mounir Krichane de l'EPFL s'est dans l'après-midi adressé aux étudiants du collège de l'Abbaye. En soirée il a développé avec Cédric Jordan, responsable de l'antenne valaisanne de la RTS, devant une septantaine de membres, les enjeux liés à ces nouveaux outils. A leurs yeux, le service public est armé pour relever ces nouveaux défis.
- L'année s'est achevée le 30 octobre sur une projection à Martigny du film de Maxime Rappaz et coproduit par la RTS : **Laissez-moi**. La séance s'est poursuivie par un échange entre le public et l'équipe de production ; un moment très apprécié de tous.

### Objectifs et projets pour l'année à venir

L'enjeu sera de taille et il conviendra de resserrer les rangs autour de la SSR afin de la soutenir dans son combat contre l'initiative « 200 francs, ça suffit ! ».

Les principaux objectifs de l'association restent de faire connaître ses activités et d'attirer de nouveaux membres. Il s'agira aussi d'informer les membres sur les enjeux liés à cette initiative.

Le Comité va ainsi continuer, en 2024, de s'associer à d'autres instances pour l'organisation de ses événements dans l'optique d'un rayonnement plus large. Il va également allouer un peu plus de budget pour la partie publicité et annoncer plus systématiquement les événements ouverts au public.

**Nombre du membre au 31 décembre 2023: 441**

### Membres du comité (au 1<sup>er</sup> janvier 2024)

Nathalie Vernaz	<i>Présidente, Conseil régional</i>
François Bonvin	<i>Vice-président, Conseil régional, AD SSR (suppléant)</i>
Samuel Bonvin	<i>Membre représentant du canton</i>
Michel Clavier	<i>Membre d'honneur</i>
Jacques Cordonier	<i>Conseil du public</i>
Antoine Cretton	<i>Membre</i>
Simon Follin	<i>Secrétaire</i>
Jean-Raphael Fontannaz	<i>Conseil du public (président), Conseil régional</i>
Christian Mayor	<i>Membre d'honneur</i>
Nicole Mudry	<i>Trésorière, Conseil du public (suppléante)</i>
Florian Vionnet	<i>Membre</i>
Pierre-Alain Steiner	<i>Invité occasionnel, représentant du Gouvernement au Conseil régional</i>

## **SSR Vaud**

Christine Renaudin | *Présidente SSR Vaud*

### **Bilan de l'année écoulée**

En 2023 la SSR Vaud a pu donner sa pleine mesure. Après les années antérieures de pandémie et de restructuration, elle a pu enfin atteindre sa vitesse de croisière. Pleinement consciente du soutien apporté par la SSR SR à sa bonne marche, la SSR Vaud désire faire part de sa reconnaissance à la maison mère ainsi qu'à tous ses collaborateurs. Elle tient également à remercier ses membres, dont l'enthousiasme, l'intérêt et la curiosité pour les manifestations organisées, sont la meilleure récompense qui soit.

### **Déroulement de l'Assemblée générale 2023**

Comme en 2022 le point d'orgue de l'année fut sans conteste l'Assemblée générale de la SSR Vaud qui eut lieu le 22 juin 2023 dans la magnifique Salle du Grand Conseil vaudois. 121 membres s'inscrivirent. La violente tempête qui survint à 17h, empêcha 20 d'entre eux de nous rejoindre. Finalement ce furent 101 membres qui y prirent part. A l'issue de l'AG ceux-ci eurent le privilège d'entendre un exposé de Pascal Crittin, Directeur de la RTS. L'AG fut suivie d'un cocktail dînatoire. Nos membres apprécièrent tout particulièrement cette soirée et se déclarèrent enchantés de la conférence de P. Crittin.

Jean-François Jeanrichard, membre du Comité depuis de nombreuses années, annonça son départ pour raison d'âge. Il fut remercié pour tous les services rendus.

A l'occasion de l'Assemblée générale, nous eûmes la joie d'accueillir Gérard Michaud et Claude Reymond, dont l'élection fut plébiscitée par l'assemblée.

En outre il fut annoncé que la SSR Vaud rationaliserait son système de cotisations à partir de 2024 : désormais seule la cotisation individuelle d'un montant de CHF 25 serait maintenue, la cotisation de couple disparaissant, car trop compliquée et donc trop coûteuse à gérer. Ce point fut bien accueilli par l'assemblée. Une majoration de la cotisation individuelle, proposée par le comité, fut en revanche refusée. Enfin, l'assemblée approuva le montant de la cotisation pour les personnes morales, fixée à CHF 80 dès 2024.

### **Activités du Comité en 2023**

Du point de vue interne, le passage à l'informatique s'est finalisé en 2023, mais n'a malheureusement pas donné les résultats escomptés. Le système adopté s'étant révélé trop complexe et surtout trop onéreux, le Comité a recruté une comptable professionnelle, afin de gérer ses comptes. Dès 2024, les tâches relatives à la gestion du fichier et à la comptabilité sont ainsi reprises par des membres du Comité.

Afin d'assurer une gestion régulière de la SSR Vaud, le Comité s'est réuni les deuxièmes mercredis du mois. Deux séances purent être supprimées, ce qui permit de limiter les coûts.

En outre les membres délégués du Comité ont participé aux manifestations suivantes de la SSR Suisse Romande :

- aux dix séances du Conseil du public
- aux deux séances du Conseil régional
- aux quatre Conférences des Présidents des SSR cantonales
- aux deux Assemblées des délégués SSR.

Quant à la collaboration avec le Mediativ, elle a continué de manière régulière.

## Activités de la SSR Vaud en 2023

Désormais la « vitesse de croisière » se résume aux activités suivantes :

Deux « Rencontres avec les Journalistes » les troisièmes jeudis des mois de février et de mars, au Restaurant La Torre à Lausanne. Ces rencontres eurent comme toujours un très vif succès, les membres SSR Vaud étant ravis de converser avec les journalistes qu'ils apprécient, et ces derniers étant intéressés à rencontrer leur public.

C'est ainsi que nos membres eurent le grand plaisir de rencontrer :

- le jeudi 23 février 2023 David Berger, Mehmet Gultas et Agnès Wuthrich et
- le jeudi 23 mars 2023 Rouven Gueissaz, John Nicolet et Christophe Chaudet.

2023 fut la première année d'un partenariat intéressant, noué avec la SSR Genève, comme Mario Annoni, Président de la SSR SR, l'avait encouragé. Ainsi nos membres purent-ils assister à deux

conférences organisées par la SSR Genève dans les locaux de la RTS à Genève avec des journalistes de renom :

- Le mardi 18 avril, ce fut une rencontre avec Massimo Lorenzi, rédacteur en chef des Sports à la RTS, qui fut suivie par 22 de nos membres sur le thème : « L'aventure du sport à la RTS et ses enjeux ». Une visite des studios du sport fut ensuite organisée.
- Le mardi 2 mai, 21 membres de la SSR Vaud eurent le privilège d'assister à une conférence de Valérie Dupont, correspondante de la RTS en Italie : « Service public audiovisuel, le cas italien ».

De même la SSR Vaud organisa deux conférences avec des orateurs prestigieux, auxquelles les membres de la SSR Genève furent conviés :

- Le jeudi 14 septembre 2023, Sabine Süssstrunk, Professeure et Directrice de l'IVRL à l'EPFL donna une conférence sur le thème « L'intelligence artificielle, quel nouveau défi pour les médias ? » 80 personnes étaient présentes.
- Le mercredi 29 novembre 2023, Bertil Cottier, Professeur de Droit de la Communication à l'Université de la Suisse italienne, donna une conférence sur le thème « Le service public de radio et télévision d'aujourd'hui à demain : évolution ou révolution ? », conférence suivie par 80 personnes également.

En outre La SSR Vaud eut l'opportunité d'organiser deux visites du chantier de la future RTS à Dorigny, visites menées par l'architecte responsable du chantier et qui rencontrèrent un immense succès.

## Objectifs et projets pour l'année à venir

Comme en 2022 la préoccupation principale de la SSR Vaud est le renouvellement de ses membres, par la recherche de nouveaux adhérents. La SSR Vaud salue les deux campagnes menées par la SSR SR sous forme de spots, qui permirent à une centaine de membres de nous rejoindre. Ceux-ci seront accueillis en 2024, sous la forme d'une invitation en avril à la conférence d'un journaliste de la RTS, exclusivement réservée pour eux.

**Nombre du membre au 31 décembre 2023 : 770**

## Membres du Comité (au 1<sup>er</sup> janvier 2024)

Christine Renaudin  
Florence Siegrist

*Présidente, Conseil régional*  
*Vice-présidente, Conseil régional, Conseil du public,*  
*rédaCTRICE pour le Médiatic*

Marie Cottier	<i>Secrétaire, future membre suppléante au Conseil du public</i>
Marianne Grieshaber	<i>Trésorière (2024)</i>
Laurent Klein	<i>Conseil du public</i>
Gérard Michaud	<i>Membre</i>
Christian Mühlheim	<i>Membre</i>
Gérald Nicod	<i>Assemblée des délégués SSR</i>
Claude Reymond	<i>Membre</i>
Anita Sonnay	<i>Responsable du fichier des membres et des réseaux sociaux</i>
Fabienne Freymond Cantone	<i>Invitée, Comité régional</i>
Martine Chalverat	<i>Invitée, Comité régional</i>

### 3. RAPPORT DU CONSEIL DU PUBLIC

En 2023, le Conseil du public (CP) a produit au total 13 rapports qui se répartissent comme suit :

#### **Analyses thématiques et transversales**

##### **Couverture par la RTS de la Coupe du monde 2022 au Qatar**

Dans le contexte particulier dans lequel s'est déroulée cette Coupe du monde, le CP considère que la RTS a su adopter une posture adéquate, alliant couverture sportive de qualité et mise en lumière des enjeux politiques et sociétaux de cette compétition, et ce alors que les journalistes n'ont pas toujours pu travailler comme ils l'auraient souhaité.

##### **Elections au niveau fédéral**

Le CP salue l'excellente couverture « trimédias » de l'élection de décembre 2022 au Conseil fédéral. Les principaux intervenants de la matinée réussissent l'exploit de recueillir en direct les témoignages d'une quarantaine de parlementaires durant le déroulement du scrutin en veillant à respecter scrupuleusement la diversité des points de vue.

A l'occasion des élections fédérales d'octobre 2023, le CP a constitué, en son sein, 4 groupes de travail chargés d'analyser l'ensemble des émissions et podcasts produits par la RTS. Il a relevé l'énorme investissement consenti par la RTS, tous vecteurs de programme confondus. Cela dit, il estime cependant qu'il y a une marge de progression en ce qui concerne le traitement concernant le regard porté par les différentes régions du pays sur les grands thèmes de société actuels.

##### **Présence de la diversité dans les programmes de la RTS**

Le CP a analysé, durant un mois, toutes les productions de la RTS afin de déceler si le thème de la diversité y était présent et, le cas échéant, comment il était traité. L'examen a pris en compte les facettes suivantes : la multiculturalité, les questions de genres et d'orientations sexuelles et la diversité sociale. Il ressort de cet exercice complexe que les émissions d'information traitent régulièrement et ouvertement de la diversité, surtout si celle-ci fait l'objet d'une actualité. Quant aux émissions qui traitent spécifiquement de la diversité, le CP en a compté deux durant le mois considéré. Il constate également que les sujets sur les diversités se focalisent sur des situations urbaines et que la RTS traite peu de la problématique en dehors des milieux urbains. Dans ses recommandations, le CP invite la RTS à donner davantage la parole aux personnes issues de la migration et à ne pas se focaliser uniquement sur des situations urbaines. Il suggère également qu'une réflexion permanente sur la notion de diversité soit renforcée au sein des rédactions, comme il l'avait également suggéré concernant le thème de la cohésion nationale.

#### **Emissions « broadcast » et offre digitale**

##### **« La Vie devant » (RTS1)**

Le CP porte une analyse globalement négative sur cette fiction (série) coproduite par la RTS. Les réserves du CP concernent en particulier la structuration de la série, son écriture fictionnelle et ses incohérences rythmiques. Selon les informations reçues, cette production n'aurait guère atteint son public. Cela dit, le CP souligne les excellentes prestations de plusieurs des actrices et acteurs de la série. Malgré les réserves exprimées, il encourage la RTS à continuer de produire des fictions qui ont une empreinte locale, en veillant à répondre aux attentes du public.

### **La guerre des sexes au chalet 1 et 2 (RTS1)**

*Temps présent* a traité de la thématique des genres et du sexe en choisissant la forme d'une télé-réalité dite « informative » qui se décline sur deux épisodes. Si le CP salue unanimement l'initiative de traiter ces sujets en lien avec des problématiques identitaires notamment auprès des jeunes, il regrette la manière dont le sujet est traité. La thématique aurait en effet mérité un traitement plus informatif et documentaire certes difficile à déployer sous la forme d'une télé-réalité. Les interrogations et les réserves du CP portent en particulier sur le choix de certain·es intervenant·es, l'organisation narrative du séjour et ses incidences sur la dynamique du groupe et la pertinence du choix des invités extérieurs. Les producteurs ont répondu aux critiques du CP et défendu leur démarche. Ils ont voulu privilégier une forme de télévision populaire, considérant que la télé-réalité imprime une certaine liberté de parole.

### **#Helvetica (RTS1)**

Le CP salue cette nouvelle émission et apprécie beaucoup son format (vingt minutes, entretien en plateau). Il relève avec satisfaction la diversité des invité·es et le respect de la parité. Il suggère de faire plus souvent appel à de jeunes personnalités. Il souhaite que les interviews veillent à dévoiler un peu plus la personnalité intime des invités, et fassent encore mieux apparaître leurs liens et leurs racines avec la Suisse, ce qui est l'ADN de l'émission.

### **Basik (RTS1) et Fact-checking (avec l'Agefi)**

C'était un défi de créer une nouvelle émission économique en mesure de remplacer l'iconique *TTC!* Le CP salue le travail de la jeune équipe de *Basik* qui traite de sujets économiques sur un ton frais, parfois décalé, voire impertinent, en visant un public plus jeune. Le CP apprécie le séquençage de l'émission, ses rubriques récurrentes telles que Fokus et Déclik, même si les sujets traités mériteraient parfois une approche plus solide sur le plan économique.

Le CP souligne la belle nouveauté que constitue la capsule économique Fact-checking coproduite avec l'Agefi qui démontre que le service public peut développer de belles synergies avec la presse écrite.

### **Côté Jardin (La 1ère)**

Autre défi que celui de renouveler l'animation de la plus ancienne émission de La 1ère ! L'équipe parvient à donner à l'émission, durant trois heures, un caractère vif et dynamique grâce à un judicieux équilibre entre les thèmes traités. Le professionnel comme l'amateur du jardinage y trouve son compte. Et l'animatrice répond chaque semaine à la quarantaine de questions qui lui sont posées par courrier électronique. Le CP suggère toutefois à la rédaction d'élargir son animation mensuelle consacrée aux animaux à des espèces plus en lien avec la biodiversité.

### **Tu bluffes (RTS1)**

Avec *Tu bluffes*, la RTS rompt enfin avec les jeux de stratégie et de culture générale. Le public très varié et diversifié, réuni sur un plateau qui rappelle un salon privé, doit déceler le vrai du faux dans ce qui lui est raconté par une personne. Par les temps qui courent où les *fake news* pullulent, ce jeu est un divertissement bienvenu. Son animateur réussit à créer une réelle empathie entre toutes les personnes du plateau, et le jeu est réalisé avec beaucoup de rythme et de soin.

### **Dis, pourquoi ? (La 1ère)**

Avec *Dis pourquoi ?* La 1ère signe une émission quotidienne qui allie divertissement et didactisme. Le public y est invité à réagir en direct par le biais des réseaux sociaux en apportant des informations ou des blagues de leur crû qui sont narrées à l'antenne par l'animateur. Ce dernier manie habilement les séquences sérieuses et celles drôles, décalées, voire impertinentes. Le CP salue cette émission qui mêle explications sérieuses et ton déjanté. Toutefois ce parti pris peut rebuter une partie de l'auditoire irrité par ce mélange des genres.

### **Expérience Yukon (RTS1)**

Le CP a été séduit par cette série. Sa force réside sans doute dans le fait que le public vit au rythme quotidien des deux familles plongées dans l'immensité sauvage du Yukon. Il s'identifie ainsi aux protagonistes en fonction de l'âge, du caractère des forces et faiblesses respectives de ces derniers. Le Conseil du public relève l'excellence de la réalisation qui sait capter autant les sentiments journaliers que les émotions plus profondes des participant·es. La rencontre du CP avec les professionnels a donné lieu à une avalanche de questions en relation avec la préparation et la réalisation de la série. Les quelques réserves formulées par le CP concernent l'absence d'informations sur les enjeux environnementaux d'une telle aventure et sur les populations autochtones qui ne sont jamais évoquées.

### **Micro-sciences (podcast)**

Le podcast traite, durant une vingtaine de minutes, de sujets scientifiques divers et variés sans lien direct avec l'actualité. Le CP constate que le podcast atteint pleinement ses objectifs pédagogiques et didactiques. Dans un contexte de *fake news*, voire de négationnisme, une telle production a valeur d'utilité publique. Le CP relève l'effort de mise en parole des thèmes abordés, les touches d'humour de la journaliste visant à mieux vulgariser les propos des spécialistes invités. Le CP décèle enfin dans cette réalisation l'émergence d'un véritable langage propre au podcast, lequel se singularise par rapport au langage radiophonique.

### **Veille des émissions**

En 2022, le Conseil du public a instauré une veille des émissions, laquelle permet à ses membres d'adresser aux professionnels, sous forme écrite, des remarques ou des questions relatives à des émissions diffusées. Près de 150 messages ont été adressés en 2023 par les membres du CP. Celui-ci prévoit de communiquer également, à l'avenir, sur la veille des émissions.

### **Formation continue et échanges**

Durant l'année 2023, le CP a mis l'accent sur la formation continue et l'information de ses membres concernant l'évolution des programmes de la RTS, et favorisé des échanges avec les professionnel·les de l'unité d'entreprise.

Le CP a consacré une journée entière à étudier la stratégie de la RTS en vue de valoriser ses archives (radio depuis 1935, tv depuis 1954). L'une des premières missions est naturellement de restaurer et conserver ce riche patrimoine. Ensuite, il s'agit de valoriser celui-ci. La RTS a mis en œuvre plusieurs initiatives qui vont de l'accès en ligne par le public à ses archives à la projection publique de documents lors d'événements organisés dans les régions de Suisse romande. Le CP a encouragé la RTS à recourir plus souvent à l'utilisation des archives pour illustrer des émissions d'aujourd'hui ainsi qu'à leur consacrer des émissions dédiées comme, par exemple, l'excellente *Miracle suisse*.

Le CP a rencontré les responsables du département Stratégie & Programmation, lesquels ont présenté l'étude de typologie des publics menée par la RTS, et comment elle entend rebondir pour répondre à la demande de ceux-ci, notamment par le renforcement de l'offre numérique et de la présence d'une identité suisse dans la facture des divers programmes.

Pour la première fois le CP a confronté sa propre analyse de qualité à celle de l'équipe du « Bilan Qualité » de la RTS autour de l'offre numérique destinée aux jeunes (*Le Short, Le Point J, Le Rencard*). Il résulte de cette confrontation que les résultats des analyses du CP sont globalement analogues à ceux des professionnels. Le CP a également pris note, avec satisfaction, que ses analyses étaient systématiquement intégrées à celles du « Bilan Qualité

» et qu'elles sont prises en compte dans les analyses internes des départements et services de la RTS.

En conclusion, le CP adresse ses vifs remerciements à l'équipe du secrétariat général de la SSR Suisse romande pour son soutien administratif et logistique, ainsi qu'à l'ensemble des professionnel·les qui participent à ses séances pour la qualité de leur écoute et l'intérêt exprimé à l'égard des analyses et des recommandations qui leur sont adressées.

**Gérald Berger**

Président du Conseil du public jusqu'au 31.12.2023

**Emissions et thèmes analysés en 2023 :**

- Couverture RTS de la Coupe du monde de football 2022 au Qatar
- Traitement des élections de décembre 2022 au Conseil fédéral
- Fiction « La Vie devant » (RTS1)
- Temps présent : « Guerre des sexes au chalet » (RTS1)
- #Helvetica (RTS1)
- Présence de la diversité dans les programmes de la RTS
- Basik (RTS1) et Fact checking (capsule vidéo)
- Côté Jardin (La 1ère)
- Tu Bluffes (RTS1)
- Dis, pourquoi ? (La 1ère)
- Série « Expérience Yukon » (RTS1)
- Micro-sciences (podcast)
- Traitement des élections fédérales 2023

Lien vers les rapports des groupes de travail : <https://ssrsr.ch/conseil-du-public/analyse-des-emissions/>

## 4. RAPPORT DE L'ORGANE DE MÉDIATION

*« Peu importe de quoi nous parlons, nous parlons de nous-mêmes. »*

Hugh Prather

*« Pour avancer ensemble dans l'intérêt des uns et des autres, il ne faut pas d'emblée dire oui ou non ; il faut d'abord tendre son ouïe sans mettre en évidence son nom. »*

Khaled Lemnouer

### I. Remerciements

Je remercie tout d'abord Mesdames Nathalie Abbet et Dominique Lienher de la SSR.SR pour leur agréable et efficace collaboration et pour avoir assuré le lien entre mon activité et celle des autres organes de la SSR.SR.

Mes remerciements vont également au président du Conseil du public, Monsieur Gérald Berger ainsi qu'à ses membres pour le renouvellement de leur confiance.

J'en profite pour témoigner ma reconnaissance à Mesdames Michèle Steudler, Anaïs Fontaine, Anne Genin et Gabrielle Picard, respectivement cheffe et collaboratrices du service des Affaires juridiques de la RTS, ainsi qu'à Madame Béatrice Jéquier, adjointe de la Direction Actualité et Sports de la RTS, remplacée en cours d'année par Monsieur Ron Hochuli, secrétaire général de l'Actualité et des Sports, et Monsieur Luc Mariot, adjoint au département Société & Culture, pour leur implication dans le suivi des cas de médiation et pour les discussions constructives que nous avons eues.

Je n'oublie pas de saluer la participation active de tous les responsables, producteurs et journalistes de la RTS qui ont été sollicités dans le cadre des processus de médiation, en particulier ceux qui ont accepté de venir discuter autour d'une table lors des séances de médiation.

Enfin, je relève la contribution des auditeurs, téléspectateurs et utilisateurs des autres services journalistiques de la RTS, qui ont pris le temps d'expliquer leur mécontentement et d'émettre leur avis critique envers certaines émissions. Au-delà des particularités de chaque cas, les démarches individuelles du public permettent à la RTS d'avoir un retour constructif sur ses programmes et lui donne quelques pistes pour améliorer la qualité de son service public.

Toutes les personnes citées ont contribué à ce que je puisse mener mon activité de médiatrice dans de bonnes conditions et à ce que le processus devant l'Organe de médiation SSR.SR puisse être un espace de dialogue entre la RTS et son public et qu'il permette de limiter les plaintes subséquentes auprès de l'Autorité Indépendante d'Examen des Plaintes (AIEP), deux aspects voulus par la Loi sur la radio et la télévision.

### II. Première partie : gestion courante de l'Organe de médiation

En dehors du traitement des réclamations au sens de l'art. 91 de la Loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV), la gestion courante de l'Organe de médiation a impliqué en 2023 les activités suivantes :

#### 1° Courriels

Depuis la mise en ligne d'un formulaire de contact pour déposer une réclamation devant l'Organe de médiation, la médiatrice reçoit moins de courriels qui n'entrent pas dans son champ de compétence. Il reste néanmoins quelques messages électroniques avec des

contenus divers, par exemple des critiques plus larges que les griefs des articles 4 et 5 LRTV, des demandes de contact, des informations sur des événements à couvrir, des problèmes techniques de réception, voire quelques insultes et coups de gueule. Les expéditeurs sont pour la plupart redirigés vers les services compétents.

### **2° Auditions de candidats pour le Conseil du public**

En dates des 24 et 29 août 2023, la Médiatrice a, avec le Président et un membre élu du Conseil du public, auditionné à Lausanne des nouveaux candidats pour le Conseil du public.

### **3° Autres activités**

En date du 21 août 2023, la Médiatrice a participé à Berne à la rencontre annuelle entre les membres de l'Autorité Indépendante d'Examen des Plaintes (AIEP) et les Organes de médiation. En date du 20 octobre, elle a participé à Berne à la rencontre bisannuelle entre la SSR, les Organes de médiation SSR et les Conseils du public SSR.

## **III. Seconde partie : traitement des réclamations au sens des art. 91ss LRTV par l'Organe de médiation**

Dans ce chapitre, seules les réclamations au sens des art. 91ss LRTV et donc entrant dans le champ de compétence de l'Organe de médiation seront développées et retenues pour les statistiques.

A titre informatif, il convient de mentionner que l'Organe de médiation a reçu en 2023 quatre réclamations irrecevables :

### **RTS 1, Temps présent** du 14 septembre 2023 (La Suisse, paradis de l'argent russe)

Les réclamants, par l'intermédiaire d'un avocat allemand, ont écrit un courrier en anglais à la RTS et à l'Organe de médiation en invoquant des griefs basés sur le droit allemand. Ces griefs hypothétiques ont été faits à titre préventif en rappelant à la RTS ses obligations si elle envisageait d'utiliser des données en lien avec les réclamants.

L'Organe de médiation rappelle que la langue officielle du processus est le français et que le droit qui s'applique est le droit suisse avec la LRTV et la procédure administrative fédérale (PA). De plus, l'Organe de médiation n'entre en matière que dans un délai de 20 jours à partir de la diffusion de l'émission et sur la base d'une réclamation visant des éléments précis qui violeraient la LRTV.

### **RTS La Première, Les beaux parleurs** du 24 septembre 2023 (Dispute - L'éducation à l'école)

Le réclamant a invité l'Organe de médiation à se pencher sur cette émission, car il pensait que les propos de Coline de Sernarclens violaient l'art. 4 LRTV sans toutefois développer son avis. Invité à compléter sa réclamation, le réclamant n'a pas donné suite.

L'Organe de médiation rappelle qu'il ne se saisit pas d'office et que le réclamant doit expliquer en quelques mots en quoi l'émission visée violerait la LRTV.

### **RTS ensemble des programmes en lien avec le COVID**, du 1er octobre 2023

Le réclamant a d'abord saisi l'AIEP, laquelle a transmis la réclamation à l'Organe de médiation. Suite à l'Arrêt du Tribunal fédéral du 20 septembre 2022 (2C\_859/2022) qui confirmait la décision de l'AIEP qui jugeait l'émission de la RTS Mise au Point du 14 novembre 2021 (reportage intitulé « La haine avant la votation sur la loi Covid ») contraire à la LRTV, le réclamant a fait savoir qu'il condamnait également la RTS, pour non-respect du principe de la présentation fidèle des événements visant la libre formation de l'opinion du public, et a demandé de dissoudre les médias traditionnels, car le public suisse n'était plus d'accord avec les subsides. La réclamation était hors délai.

**RTS ensemble des programmes** en lien avec la couverture du conflit Israélo-Palestinien

Le réclamant s'inquiète du traitement médiatique qui selon lui semble être objectif mais qui contient parfois une sémantique et des commentaires partisans. Il fait notamment référence au commentaire d'un article publié le 11 novembre 2023 qui dit : « A cette occasion, le cri controversé From the river to the sea, Palestine will be free » a une nouvelle fois été scandé. Il rappelle que les Israéliens considèrent ce slogan comme clairement antisémite, car il nie le droit à l'existence d'Israël et de ses habitants. Pour lui, cela revient par ailleurs à considérer les Israéliens comme un ensemble homogène, alors que certains appellent à la libération de la Palestine et à la création d'un état démocratique et laïque. Il regrette que la parole ne soit pas donnée à certaines voix (historiens, écrivains, politologues, ...) du côté israélien et palestinien. La personne n'a pas donné suite à la demande de compléter sa réclamation et à la demande de donner son adresse.

L'Organe de médiation n'entre pas en matière sur des réclamations anonymes.

En 2023, l'Organe de médiation a finalisé les processus des 6 réclamations qui étaient toujours en cours à la fin 2022 et a reçu 36 nouvelles réclamations, soit 14 de plus qu'en 2022. A fin 2023, il restait 7 réclamations en cours.

La Télévision (RTS 1) a été visée à 16 reprises (36.35%), la Radio (La Première) à 20 reprises (45.45%) et les autres services journalistiques à 8 reprises (18.2%). A cela s'ajoutent 5 réclamations touchant l'ensemble des programmes. La répartition des pourcentages est, par rapport à 2022, en augmentation pour la radio, en diminution pour la télévision et en augmentation pour les autres services journalistiques.

Sur les 36 nouvelles réclamations, plusieurs visaient diverses émissions, si bien que le tableau ci-dessous comporte 49 références.

A noter qu'un même réclamant a déposé 9 réclamations en 2023.

<b>Réclamations concernant la Télévision</b>	
19:30	5
Mise au point	4
Temps présent	3
36.9	1
Géopolitis	1
Infrarouge	1
BasiK	1

<b>Réclamations concernant la Radio</b>	
Forum	11
La matinale	6
12:30	1
Tout un monde	1
Tribu	1

<b>Réclamations concernant les autres services journalistiques</b>	
RTS Info	5
Instagram	1
Tataki	1
Série Panda	1

<b>Réclamations concernant l'ensemble des programmes</b>	
	5

Les sujets qui appellent des réclamations sont très divers. Les émissions en lien avec l'actualité sont concernées de façon prépondérante.

Concernant les griefs invoqués en 2023, c'est toujours le principe de la **présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV**, avec ses sous-catégories (libre formation de l'opinion, diligence, véracité, transparence et présomption d'innocence), qui a été invoqué dans la grande majorité des cas, suivi par le principe du reflet de **la diversité des événements et des opinions de l'art. 4 al. 4 LRTV**. A noter que certaines réclamations faisaient référence à plusieurs principes. **Le droit d'accès au programme** a été invoqué plusieurs fois.

Concernant ces griefs, il a été privilégié de ne pas citer pour chaque cas de médiation décrit ci-dessous la base légale applicable, mais plutôt de résumer en quelques mots les doléances des réclamants, en restant au plus proche des formulations utilisées. L'anonymat des réclamants ainsi que la confidentialité des discussions qui ont eu lieu et des termes de l'accord qui a été trouvé ont été maintenus.

Quant au mode de traitement, sur les 29 nouvelles réclamations finalisées en 2023 :

- 10 processus ont été menés par écrit
- 15 processus ont été menés au moyen d'une séance de médiation
- 4 processus n'ont pas pu se poursuivre, 2 réclamants n'ayant pas accepté la clause de confidentialité et 2 réclamants ayant retiré leur réclamation.

Pour les 7 autres réclamations 2023 toujours en cours à la fin de l'année, les processus se déroulent par écrit.

Concernant les 6 réclamations datant de 2022 et qui ont été finalisées en 2023 :

- 1 processus n'a pas pu se poursuivre, le réclamant ayant refusé de se soumettre à la confidentialité sans pour autant poursuivre ses démarches à l'AIEP ;
- 4 réclamations ont été traitées par une séance de médiation ; les réclamants ont été satisfaits par les échanges qui ont eu lieu.
- 2 traitements ont eu lieu par écrit ; les réclamants n'ont pas été satisfaits par l'issue du processus de médiation, mais un seul a saisi l'AIEP.

Quand le processus a eu lieu par écrit, le courrier de la RTS ne s'est pas toujours limité à donner des explications; il pouvait aussi parfois contenir des excuses, la reconnaissance d'un manquement et/ou une rectification. Il en va de même pour les séances de médiation qui ne se sont pas toujours limitées à un échange de points de vue.

Au-delà du traitement des cas particuliers, les échanges de médiation sont toujours, au sein de la RTS, l'occasion de prises de conscience visant l'amélioration des programmes.

A préciser encore que plusieurs réclamant.e.s se sont fait accompagner par un.e avocat.e et que sur les 36 nouvelles réclamations, 10 réclamant.e.s étaient personnellement concerné.e.s par l'émission de la RTS visée ou faisaient partie d'associations et de groupements touché.e.s par l'émission.

Pour les séances de médiation, la délégation de la RTS est en principe composée de 2 personnes : un représentant de l'émission visée par la réclamation ; un représentant de la direction pour une vision transversale et à long terme des programmes ainsi que pour faire un retour lors des cours internes de déontologie. Le service juridique n'est en principe plus représenté, mais reste disponible par téléphone pour les aspects légaux qui pourraient se poser.

A fin 2023, l'AIEP a été saisie à onze reprises pour des émissions de 2023. Un réclamant a déposé 7 plaintes. Sur les 11 plaintes, une a été rejetée, une a été admise, une a été déclarée irrecevable et les huit autres sont toujours en cours à la fin 2023. Les quatre plaintes qui avaient été déposées en 2022 ont toutes été rejetées en 2023. De plus amples renseignements se trouvent sur le site internet de l'AIEP.

## 1° Réclamations déposées en 2022 et finalisées en 2023 (6)

**Les documentaires de la RTS**, Doc à la Une du 12 octobre 2022, Des vaccins et des hommes  
Le réclamant soutient que ce documentaire met en danger la santé publique et les campagnes de vaccination. Pour lui, le documentaire a un caractère antivaccin sous couvert d'un pseudo "débat sur la vaccination". Son but n'est pas d'informer mais de diffuser une idéologie antivax. Il est construit avec un narratif et un choix d'intervenants qui collent au scénario voulu. De plus, il contient de nombreuses erreurs et approximations et ne reflète en rien les connaissances scientifiques actuelles. Le choix de la photo d'un tétraplégique en couverture est critiqué également, car il laisse entendre que les vaccinations provoquent des tétraplégies. **Un second réclamant** a repris le texte de la première réclamation, mais a laissé le premier réclamant mener le processus. Une séance de médiation a eu lieu à Lausanne en date du 28 novembre 2022 ; l'issue a satisfait le réclamant.

**RTS, Page Instagram de RTS Info**, publication du 22 octobre 2022

Pour le réclamant, la RTS fait preuve d'une partialité choquante sur les réseaux sociaux et les journalistes sont en réalité des militants écologistes. Il critique le traitement qui a été fait des assemblées de partis le week-end du 22 octobre. Alors que quatre partis nationaux tenaient leur Assemblée des délégués, seuls les Verts ont eu droit à une publication, les autres étant passés sous silence. Suite à un tweet fâché du réclamant, la RTS a ajouté un post à propos de l'UDC. Cette façon de faire est selon lui contraire à l'art. 4 al. 4 LRTV. Une séance de médiation a eu lieu à Lausanne le 20 février 2023 ; l'issue a satisfait le réclamant.

**RTS 1, 19:30** du 30 octobre 2022 (sujet « Sleep Tourism »)

Pour le réclamant, cette émission est contraire à l'art 4 al. 2 de la LRTV et discrédite l'activité du centre de médecine du sommeil CENAS (certifié par la société Suisse de recherche sur le sommeil, de médecine du sommeil et de chronobiologie SSSSC) ainsi que le travail des médecins et techniciens du sommeil. L'allégation « ils se donnent 3 jours pour révolutionner vos nuits et améliorer votre qualité de vie » est totalement fautive puisque cette promesse n'a jamais été donnée. L'offre contient en fait une nuit dans le centre pour une polysomnographie, un diagnostic et un rapport médical écrit détaillé fait par un pneumologue spécialisé dans les pathologies du sommeil et affilié au CENAS. Le réclamant déplore aussi la citation forfaitaire « un suivi médical sérieux est indispensable » qui ne tient pas compte du contenu de l'offre précitée. Par ailleurs, une image de polysomnographie est montrée à l'écran au moment où la médecin psychiatre est interviewée, la voix off parlant de "formule proposée". Or, il ne s'agit pas d'une formule, puisque le parcours du patient est clairement défini pour permettre une prise en charge médicale selon les procédures standards de la médecine du sommeil. Enfin, la possibilité n'a pas été donnée au CENAS pour se prononcer par écrit avant le reportage. Une séance de médiation a eu lieu à Genève le 24 janvier 2023 ; l'issue a satisfait le réclamant.

**RTS La Première, Forum** du 15 décembre 2022 (divers sujets : 1. Conseil national: priorité des conventions collectives nationales sur les salaires minimaux; 2. Débat sur les rentes AVS des couples mariés; 3. Débat sur les chalets)

Le réclamant s'élève contre le pourcentage de 100 % des invité.e.s politiques de droite et regrette qu'aucun.e élu.e de gauche ne soit présent.e pendant 50 minutes, contrairement à l'art. 4 al. 2 LRTV. Pour lui, les élections fédérales approchant, l'émission se transforme une fois de plus en une propagande de la droite suisse :

1. Après la décision des Chambres fédérales de faire primer les conventions collectives nationales sur les salaires minimaux, une seule politicienne est interviewée avec un seul son de cloche, soit la Conseillère aux Etats PLR fribourgeoise Johanna Gapany (par ailleurs également interviewée de façon non contradictoire le matin même dans le Journal de 7h sur un autre sujet, l'agriculture suisse);
2. Dans la foulée, sur les rentes AVS des couples mariés, débat uniquement entre la même Conseillère aux Etats PLR fribourgeoise Johanna Gapany et la Conseillère aux Etats PDC/Centre valaisanne Marianne Maret.

3. Troisième invité politique de suite et sans opposant politique, pour faire l'éloge des chalets, le Conseiller national PDC/Centre valaisan Benjamin Roduit.  
Le processus de médiation a lieu par écrit, mais n'a pas satisfait le réclamant qui n'a pas poursuivi ses démarches auprès de l'AIEP.

**RTS Info, Nouvo** du 12 décembre 2022 (Le suicide d'un jeune Afghan suscite la colère à Genève)

Pour le réclamant, le reportage est complètement à charge avec un non-respect de la diversité des opinions. Il regrette qu'aucune personne représentant le canton de Genève ou la Confédération n'ait été interrogée.

Le processus de médiation a lieu par écrit. Le réclamant n'a pas été satisfait, mais n'a pas poursuivi ses démarches auprès de l'AIEP.

## 2° Réclamations déposées et clôturées en 2023 (29)

**RTS 1, 36.9** du 2 novembre 2022 (Prévenir la maltraitance en maison de retraite)

Les réclamantes ont directement déposé leur réclamation à la RTS, dans le délai de 20 jours de la LRTV. N'ayant pas eu de réponse satisfaisante, elle se sont adressées à l'Organe de médiation. Les reproches sont les suivants :

- Le descriptif de l'émission figurant sur le site internet mentionne « Christian raconte la situation de maltraitance qu'a vécue sa maman », ce qui oriente le public sur une prétendue maltraitance avérée avant même de visionner le reportage.
- L'émission oppose deux EMS du canton de Genève, l'EMS Maison de Vessy et l'EMS des Charmettes, en les présentant délibérément comme opposés dans leur management, soit l'un cautionnant la maltraitance et l'autre prônant la bienveillance.
- Tout le déroulement de l'émission est fait pour amener le téléspectateur à conclure à de la maltraitance de la part de la Maison de Vessy (suivre le fils de la résidente décédée, interroger une spécialiste des violences auprès des personnes âgées, utiliser des termes comme « bizarre », passer sous silence la correspondance entre la maison de Vessy et le fils de la résidente décédée ainsi que les aspects légaux en lien avec le secret de fonction et le secret médical).

Une séance de médiation a eu lieu à Genève en date du 6 mars 2023. Les réclamantes ont été satisfaites par les échanges.

**RTS 1, Mise au point** du 15 janvier 2023 (sujet sur le Brésil)

Le réclamant estime que ce reportage constitue de la désinformation arbitraire sur le Brésil et le travail de Jair Bolsonaro. Il regrette les commentaires négatifs de la journaliste Sarah Bazin sur l'ancien président et estime que la RTS n'aurait pas dû la laisser passer son point de vue unilatéral. Le réclamant estime que pour s'opposer aux groupes mafieux, des lances pierres ne suffisent pas et que la solution d'armer la population, même si ce n'est pas la meilleure solution en soi, permet d'éviter la soumission, l'esclavagisme et la mort. D'ailleurs, la criminalité a baissé de 25 % en 2 ans, soit 15'000 victimes de moins.

Les parties se sont rencontrées à Lausanne en date du 30 août 2023. Le réclamant n'a pas été satisfait par l'issue de la médiation, mais a renoncé à saisir l'AIEP.

**RTS La Première, Forum** du 30 janvier 2023 (Le manque de diversité à la tête des socialistes cantonaux de Suisse romande questionne et Diversité à la tête des partis socialistes : interview de Cédric Wermuth)

Les réclamantes questionnent tout d'abord la préparation de l'émission. Certains de ses représentants ont été contactés et ont répondu à un certain nombre de questions. Cela étant, le sujet final n'a pas retenu l'essentiel de leurs réponses et il leur semble ainsi que l'émission était tronquée dès le départ en ce sens que la RTS ne cherchait qu'à faire un sujet à charge sur la composition des présidences des partis socialistes. De plus, le sujet contient des propos factuellement faux tels que :

- Le parti socialiste continue à s'éloigner de sa base ouvrière

- Le parti socialiste semble poursuivre sa trajectoire d'abandon des classes populaires  
- Le parti socialiste se disperse dans les thématiques sociétales comme le workisme  
Elles questionnent la déontologie et la neutralité journalistique. Elles invoquent la diversité des opinions, ce d'autant plus que l'émission est proche des élections fédérales.  
Les parties se sont rencontrées à Lausanne en date du 6 avril 2023. Les réclamantes ont été satisfaites par l'issue de la médiation.

**RTS 1, 19 :30** du 11 février 2023 (Un chocolatier romand tente de s'implanter sur le marché alémanique)

Le réclamant estime que le sujet de 2 minutes et 12 secondes est une publicité pour Jacot Chocolatier, alors que l'enseigne neuchâteloise Walder par exemple a un profil similaire et poursuit également une extension en Suisse alémanique. Par ailleurs, le réclamant estime que la RTS a laissé passer une fausse information, puisque l'une des personnes interviewées pendant le sujet affirme que les chocolats Läderach sont « artisanaux », alors que cette marque est à 100% industrielle, élément qui aurait dû faire réagir le journaliste. Le réclamant regrette que le sujet de la RTS participe à une concurrence déloyale et à une tromperie du public.

Le processus de médiation a eu lieu par écrit. Le réclamant n'a pas été satisfait, mais a renoncé à poursuivre ses démarches auprès de l'AIEP.

**RTS La Première, Forum** du 12 février 2023 (Elections du canton de Zürich)

Le Journal titre qu'au soir des élections cantonales zurichoises, la gauche perd des sièges, la droite en gagne et le gouvernement glisse à droite. Le réclamant remet en cause le choix des invités, leur ordre de passage et leur temps de parole. Pour lui, la présentation de la RTS ne représente pas la réalité des faits et biaise l'information aux auditeurs. Les gagnants n'ont pas pu exprimer les raisons de leur victoire, alors que les perdants ont eu le temps pour expliquer leur défaite. Ceci n'est pas admissible en lien avec une émission sur les élections.

Le processus a eu lieu par écrit, mais le réclamant n'a pas été satisfait par les échanges qui ont eu lieu. Le réclamant a saisi l'AIEP.

**RTS Info, Publication** du 16 février 2023 (Une cinquième journée de mobilisation sur les retraites moins suivie en France)

Le réclamant critique le choix de la photo d'illustration qui représente une pancarte « I wish Elisabeth was never Borne ; Kill her ! Fuck her ! Destroy her ! ». Sans être accompagnée d'un commentaire, celle-ci peut être considérée pour lui comme une complicité d'appel au meurtre, au viol et à la violence envers les personnalités publiques, femmes en particulier, ou plus généralement envers toute personne ayant une opinion différente ou des projets qui ne conviendraient pas.

La médiation a eu lieu par écrit. Les échanges n'ont pas complètement satisfait le réclamant qui a laissé la voie de l'AIEP ouverte sans toutefois poursuivre ses démarches.

**RTS 1, Mise au point** du 19 février 2023 (Reportage Pas très net et son retour plateau/extro)

**RTS Info** du 17 février 2019 (Comment une banque suisse blanchit son nom sur internet)

Concernant l'article, les réclamantes estiment, entre autres, que la RTS laisse entendre de façon inadmissible que CBH Compagnie Bancaire Helvétique SA (ci-après CBH) aurait eu recours aux services de la société Eliminalia, laquelle est dépeinte comme ayant gravement menacé des journalistes d'investigation ou utilisé d'autres démarches illicites et/ou déloyales à leur encontre. Or CBH n'a jamais eu de contact avec Eliminalia. De plus, la RTS laisse entendre de façon trompeuse que CBH aurait refusé une interview sur la thématique de son recours à la gestion de sa réputation numérique, alors qu'en réalité ce refus portait uniquement sur la thématique du Venezuela, motivé par le fait que CBH n'y est plus active depuis de nombreuses années.

Concernant le reportage, la RTS laisse entendre que Eliminalia a fait disparaître des articles de presse. Or, ceux-ci existent toujours. De plus, la RTS parle d'intimidation de ses journalistes en visite, alors qu'ils ont été aimablement invités à rencontrer quelqu'un de CBH. La RTS laisse entendre que les journalistes ont dû attendre de longues minutes, presque contre leur

gré, alors que l'attente a duré 2 minutes. Par l'interview de Me Sébastien Fanti, la RTS, sans donner la parole à CBH, ne respecte pas le droit de celle-ci de se prononcer sur des reproches graves qu'elle réfute par ailleurs.

Les réclamantes estiment aussi que l'extro comporte des vices en prétendant par exemple faussement que CBH a eu des contacts avec la RTS et en ne reprenant pas les déterminations de CBH adressées à d'autres journalistes.

Le processus de médiation a eu lieu par écrit. Les réclamantes n'ont pas été satisfaites et ont saisi l'AIEP qui leur a donné tort.

**RTS Info, Publication** du 26 février 2023 (La désinformation menace la vie démocratique alerte un spécialiste du sujet)

Pour le réclamant, dans son article sur la désinformation, la RTS désinforme le public, notamment en lien avec la citation de Laurent Cordonier « (cela) fracture nos sociétés et fait prendre des risques de santé publique comme par exemple le refus de se faire vacciner pendant le Covid ». Pour le réclamant, en accusant les non-vaccinés d'être la cause d'une fracture de société, cet auteur paradoxalement contribue à entretenir ladite fracture qu'il dénonce. L'usage de cette formulation paradoxale peut être soit le fruit d'un raisonnement absurde contraire à la logique, soit l'usage conscient de cette technique à des fins de manipulation. Le réclamant aurait attendu de la RTS un niveau de qualification dépassant les lieux communs pour une interview sur ce thème important. Un questionnement critique aurait été de circonstances au lieu d'approuver tacitement les propos de son interlocuteur.

Une séance de médiation a eu lieu à Lausanne en date du 3 mai 2023. Le réclamant a été partiellement satisfait par les échanges, mais a renoncé à poursuivre ses démarches auprès de l'AIEP.

**RTS 1, 19 :30** du 28 mars 2023 (sujet sur le nucléaire)

Le réclamant estime que la mention que le nucléaire ne produit pas de gaz à effet de serre est fautive, car selon le GIEC c'est environ 220'000 tonnes de CO2 qui sont produits par année en Suisse.

Le processus de médiation a eu lieu par écrit, mais les échanges n'ont pas satisfait le réclamant.

**RTS 1, Temps présent** du 2 mars 2023 (Détransition : ils ont changé de sexe et ils regrettent)

Les réclamantes estiment qu'on ne peut pas informer de manière fidèle le public sur la transition à l'éclairage de la détransition. Par ailleurs, elles contestent l'usage de propos obtenus de manière confidentielle. Elles estiment que la position des journalistes se veut polémique et qu'elle tend à décrédibiliser le travail des personnes qui ont finalement refusé de participer à l'émission.

Les parties se sont rencontrées à Genève en date du 27 juin 2023. Les réclamantes n'ont pas été pleinement satisfaites par l'issue de la médiation, mais ont renoncé à poursuivre leur démarche auprès de l'AIEP.

**RTS 1, Temps présent** du 2 mars 2023 (Détransition : ils ont changé de sexe et ils regrettent)

La réclamante, ainsi que les personnes qu'elle représente, a été particulièrement choquée par le contenu de l'émission qui comprend de nombreuses erreurs factuelles et donne une image discriminante des personnes trans. Elle commence par rappeler que les personnes trans ont jusqu'à dix fois plus de risque de faire une tentative de suicide, en raison de la transphobie, des discriminations, des obstacles rencontrés pour effectuer leur transition et pouvoir être soi-même. Elle ajoute que le respect à l'autodétermination des jeunes et de leur capacité de discernement, notamment par l'accès à l'hormonothérapie ou à des opérations, après un accompagnement sérieux et de qualité par des professionnels qualifiés, est donc primordial. Elle regrette le déferlement de haine sur les réseaux sociaux qui a eu lieu suite à l'émission et qui aurait pu être évité. La réclamante estime que l'émission, qui annonce porter sur la détransition et ouvrir le débat, vise en réalité à discréditer l'approche trans-affirmative chez les jeunes et manque de comparer les effets positifs et négatifs de l'approche trans-affirmative avec l'approche « wait and see ». L'angle du sujet n'est pas clairement

reconnaissable et porte à confusion. Pour la réclamante, le public est amené à penser que des jeunes trans sont sous emprise et subiraient des transitions médicales irréversibles malgré elles et eux. Le sujet de la détransition est finalement peu étudié. Le champ lexical utilisé porte des jugements de valeur dénigrants et véhicule une vision d'un groupuscule néfaste et déviant (« phénomène » ; « les trans ont leurs sites, leurs influences, leur mode et leurs accessoires » ; « coming out, à savoir l'aveu public de la transidentité » ; « propagande trans » ; « de l'ordre du sectaire » ; « elle est sous emprise » ; « idéologie transactiviste et wokiste » ; « problématique trans »). L'émission se devait d'apporter des informations solides avec un discours neutre, mais elle se base principalement sur des témoignages pour en tirer des généralités, sans un regard critique ni un apport scientifique.

Les parties se sont rencontrées à Lausanne en date du 31 mai 2023. La réclamante a été satisfaite par l'issue de la médiation.

**RTS1, Temps présent** du 20 avril 2023 (Téléphone au volant, drame au tournant)

Pour le réclamant, plusieurs faits exposés dans le reportage sont erronés et ne correspondent pas à la réalité. De plus, les informations fournies sont incomplètes et violent le principe de présomption d'innocence. Aucun jugement ayant été rendu au moment de l'émission, le conducteur du camion doit être considéré comme innocent. En outre, il n'est nullement établi que le conducteur du camion était au téléphone au moment de l'accident, ni même que l'utilisation du téléphone est à l'origine de l'accident. La RTS ne mentionne rien au niveau du comportement des victimes et de leur faute. Le réclamant s'étonne encore que les proches des victimes ont été entendus alors que la parole n'a pas été donnée au conducteur du camion. Le réclamant conclut que le reportage ne présente pas les faits de manière fidèle ni ne permet au public de se faire sa propre opinion et qu'il porte atteinte à la personnalité du conducteur du camion.

Les parties se sont rencontrées à Lausanne en date du 17 octobre 2023. Le réclamant n'a pas été satisfait par l'issue de la médiation.

**RTS 1, 19 :30** du 21 mai 2023 (votation du 18 juin 2023 sur l'imposition des multinationales)

Pour le réclamant, la RTS a laissé plus de temps de parole au Parti socialiste qu'au Parti Libéral Radical. De plus, les interventions de la RTS, par le présentateur Gabriel de Weck et le journaliste Jean-Marc Heuberger, sont selon lui orientées et insidieuses en mentionnant par exemple :

- « ...problème, le canton refuse de chiffrer le montant de ces nouveaux rabais... »
- « ...le refus du canton de préciser la taille du rabais est problématique... »
- « ...la population va devoir se prononcer sans connaître les véritables effets de cette mesure... »

Le réclamant rappelle que l'objet de la votation parle d'imposition particulière et non pas de rabais.

Les parties se sont rencontrées à Lausanne en date du 29 août 2023. Le réclamant n'a pas été satisfait par l'issue de la médiation. Il a saisi l'AIEP.

**RTS 1, Infrarouge** du 31 mai 2023 (Loi climat : cette fois c'est la bonne ?)

Pour le réclamant, l'émission n'est pas équilibrée, car la majorité des invités sont opposés au référendum. Il regrette que toutes les associations politiques n'aient pas eu le droit de s'exprimer et qu'il n'y ait pas eu de représentants de la société civile.

Le processus a eu lieu par écrit, mais le réclamant n'a pas donné suite aux explications de la RTS.

**RTS 1, Mise au point** du 4 juin 2023 (reportage sur la vague de dénonciations de harcèlement sexuel au Grand conseil vaudois)

Pour le réclamant, l'émission n'est pas équilibrée. Il en veut pour preuve le choix des invités ainsi que l'ordre de leur intervention et leur temps de parole. Pour lui, la RTS a laissé trop de place à l'accusatrice, Mme Elodie Lopez, sans inviter l'accusé, M. Jean-Luc Bezençon, pour se défendre. La RTS n'a pas laissé suffisamment de place au PLR et le journaliste a posé des

questions orientées, insidieuses et à charge, manquant ainsi de donner l'autre version des faits pour équilibrer le débat.

Les parties se sont rencontrées à Lausanne en date du 29 août 2023. Le réclamant n'a pas été satisfait par l'issue de la médiation. Il a saisi l'AIEP.

**RTS La Première, La Matinale** du 14 juin 2023 (La vérité sort de la bouche des enfants : la grève des femmes)

Pour le réclamant, le titre de l'émission, avec une telle affirmation, est orienté. Par ailleurs, il se questionne sur le bien-fondé d'une telle démarche journalistique à deux égards. Pour lui, les enfants ne demandent qu'à vivre leur enfance sans être instrumentalisés et la RTS, comme média subventionné, ne doit pas orienter la formation de leur opinion ni remplacer les parents dans leur éducation.

Les parties se sont rencontrées à Lausanne en date du 29 août 2023. Le réclamant n'a pas été satisfait par l'issue de la médiation. Il a saisi l'AIEP.

**RTS La Première, Forum** du 18 juin 2023 (Votations fédérales et cantonales du 18 juin 2023)

i) Loi sur le climat : le réclamant constate que Lisa Mazzone a du temps à chaque prise de parole pour développer ses arguments contrairement à Manfred Bühler.

ii) Réforme fiscale OCDE : le réclamant constate que Samuel Bendahan a eu un plus grand temps de parole que Nathalie Fontanet.

iii) Le modèle de congé parental des Vert'libéraux accepté à Genève, mais celui du PS refusé à Berne : le réclamant s'étonne que Samuel Bendahan soit à nouveau invité alors que l'initiative a été portée par les députés genevois.

iv) Les droits à l'alimentation et à l'intégrité numérique seront inscrits dans la Constitution genevoise : le réclamant s'étonne que Samuel Bendahan soit à nouveau invité alors que l'initiative a été portée par les députés genevois PLR.

Par ailleurs, pour les quatre sujets suivants, le réclamant regrette qu'aucun élu n'ait été interviewé : 1. Loi Covid ; 2. La fusion entre Sion et Vevey ne se fera pas après le refus de Sion ; 3. La publicité devra dorénavant être bilingue à Bienne : interview de Virginie Borel ; 4. Votations du 18 juin 2023 : les enseignements pour les élections fédérales.

En résumé, le réclamant critique le fait que la gauche ait eu deux fois plus de temps de parole que la droite, qu'il n'y ait pas eu d'invités du Centre, qu'il n'y ait pas eu de couverture de la votation sur le crédit de construction pour le nouveau Musée d'histoire naturelle du canton de Fribourg et regrette que Samuel Bendahan soit trop présent.

Les parties se sont rencontrées à Lausanne en date du 29 août 2023. Le réclamant n'a pas été satisfait par l'issue de la médiation. Il a saisi l'AIEP.

**RTS La Première, le Journal** du matin du 19 juin 2023 et **Podcast Tout un monde** (Lyon-Turin : une liaison ferroviaire qui ne va pas de soi)

Le réclamant s'étonne que la RTS ait fait appel à un « spécialiste des transports » du cabinet SIA Partners en lui laissant l'antenne pendant presque 8 minutes, au lieu d'un spécialiste objectif des transports. En effet, une rapide recherche sur internet permet de découvrir que le cabinet SIA Partners de Lyon est un partenaire de la société la Transalpine, porteuse du projet Lyon-Turin, ce qui en fait plutôt un lobbyiste. En plus d'être partial, l'interview comprend des erreurs. L'invité ramène les contestations à de basses oppositions de riverains. Il ignore ou feint d'ignorer qu'une ligne de ferroutage existe déjà et qu'elle est largement sous-exploitée. Le réclamant attend que la RTS offre un droit d'antenne à une personne ayant étudié de manière approfondie le sujet.

Les parties se sont rencontrées à Genève en date du 10 novembre 2023. Le réclamant a été satisfait de l'issue de la médiation.

**RTS La Première, Forum** du 5 juillet 2023 (Baromètre des élections fédérales 2023)

Pour le réclamant, l'équilibre des débats pour garantir la libre opinion des citoyens n'est pas respecté pour cette thématique électorale nationale. Alors même que le présentateur Thibaut Schaller introduit le sujet en annonçant « On va aborder toutes ces thématiques avec nos six invités, par ordre de force des partis... », il débute par les Verts, avec Lisa Mazzone,

pour deux interventions et plus deux minutes, alors que les Verts sont en dégringolade (5<sup>ème</sup> en force) et grands perdants du sondage (derniers du baromètre). L'UDC, gagnante du sondage, intervient seulement en 8<sup>ème</sup> place, soit après les autres partis. Le Centre et les Verts Libéraux, en progression, interviennent pour une première intervention en 3<sup>ème</sup>, respectivement 9<sup>ème</sup> place. Le PLR, se maintenant, intervient en 4<sup>ème</sup> place. Le réclamant estime que la Gauche, les Verts et le PS, est largement favorisée, particulièrement les Verts avec des interventions supérieures en nombre et en temps. Aucun rééquilibrage n'est effectué par la RTS envers les autres partis durant le débat, notamment pour le PLR, le Centre et les Verts-libéraux afin de leur octroyer au moins une minute en moyenne par intervention pour leur laisser le temps d'évoquer leurs arguments.

Les parties se sont rencontrées à Lausanne en date du 29 août 2023. Le réclamant n'a pas été satisfait par l'issue de la médiation. Il a saisi l'AIEP.

**RTS La Première, Forum** du 10 juillet 2023 (Le grand débat : Numérisation des dossiers de santé : la fin du secret médical ?)

Pour le réclamant, en année d'élections fédérales, la RTS se doit d'autant plus de respecter la diversité des opinions et d'être attentive au choix des invités et à leur temps de parole. Il regrette qu'il n'y ait pour ce sujet que des conseillères nationales de gauche, représentantes d'associations de patients. Il manque pour lui la représentation de la droite et de la dimension économique. La RTS ne donne pas suffisamment au public un aperçu des diverses solutions politiques.

Les parties se sont rencontrées à Lausanne en date du 29 août 2023. Le réclamant n'a pas été satisfait par l'issue de la médiation. Il a saisi l'AIEP.

**RTS L'ensemble des programmes** (Présence de Lisa Mazzone)

La réclamante a répertorié du 4 octobre 2018 au 7 juillet 2023 plus de quatre-vingts émissions donnant la parole à Lisa Mazzone. Cette liste non exhaustive est pour elle scandaleuse et démontre un soutien de la RTS à cette politicienne genevoise pour le Conseil fédéral. La réclamante demande que le service public cesse de mettre en avant de façon récurrente sa favorite. La recevabilité de cette réclamation du 30 août 2023 a dû être restreinte au délai de trois mois de la LRTV précédant la dernière émission visée, soit du 7 avril au 7 juillet 2023 (plainte globale).

Une séance de médiation a eu lieu à Lausanne en date du 27 septembre 2023. La réclamante n'a pas été satisfaite et a saisi l'AIEP.

**RTS 1, Géopolitis** du 1<sup>er</sup> octobre 2023 (Iran, un an de lutte)

La réclamante critique sévèrement le fait que la RTS utilise un segment de l'émission Temps Présent d'il y a 23 ans (Suissesses sous le voile) et accole celui-ci au contexte de la situation en Iran aujourd'hui qui a complètement changé. Les propos tenus il y a 23 ans étaient valables à cette époque pour le contexte qui existait et pour la situation de la personne interviewée à ce moment-là. Ils ne peuvent pas être diffusés sans l'autorisation de la personne concernée au regard des souffrances de millions d'Iranien-ne-s et le combat des femmes dans l'Iran d'aujourd'hui pour se libérer d'un régime d'opresseurs et obtenir la liberté de choix. Pour la réclamante, la RTS fait preuve d'insensibilité et de manque de responsabilité, d'éthique et de professionnalisme.

La réclamante a été satisfaite par les échanges écrits qui ont eu lieu.

**RTS 1, 19 :30** du 13 octobre 2023 (Guerre au Proche-Orient)

La réclamante se plaint du fait que Delphine Horvilleur, rabbin en France, prétend qu'à l'occasion de l'attaque du Hamas en Israël des bébés sont assassinés égorgés, alors qu'il est clair depuis le 10 octobre 2023, suite à un article de Libération, que l'annonce de bébés égorgés trouvés dans le kibboutz Kfar Aza est une fausse information. Elle aurait attendu que Jennifer Covo corrige immédiatement les propos tenus qui banalisent la violence, sont discriminatoires et contribuent à la haine raciale.

Le processus de médiation a eu lieu par écrit. La réclamante n'a pas été satisfaite et a saisi l'AIEP.

**RTS 1, BasiK** du 16 octobre 2023 (Check : Sarah Joliat, directrice des Pompes funèbres du Léman, Vevey)

La réclamante se plaint des propos tenus par Sarah Joliat en ce sens que cette dernière avance des chiffres sans tenir compte de toutes les circonstances de chaque situation et prétend que d'autres acteurs du marché des pompes funèbres profitent de la détresse des gens eu égard aux tarifs pratiqués. Pour la réclamante, ces propos sont faux et induisent le public en erreur, sans compter que c'est une atteinte à l'honneur de toute la profession.

Le processus de médiation a eu lieu par écrit. La réclamante a pris acte de la réponse de la RTS et a renoncé à saisir l'AIEP.

**RTS 1, 19 :30** du 9 octobre 2023 (sujet sur les actes terroristes du Hamas)

La réclamante se plaint d'une violation de la LRTV en ce sens que le journaliste commente « Ghada (ndlr une palestinienne vivant à Gaza) juge pourtant les récentes opérations du Hamas comme une réponse nécessaire face à Israël » alors que Ghada dit dans le reportage « tous les gens ici soutiennent le Hamas en espérant que cela amène au changement, pas seulement dans la bande de Gaza ou les zones palestiniennes, mais dans tout le monde arabe ». La réclamante relève en plus que les propos de Ghada « all the people » auraient dû être traduits par « tous les gens » et non pas « la plupart des gens » qui dénature et minimise le soutien. Le processus a eu lieu par écrit, mais n'a pas satisfait la réclamante.

**RTS Droit d'accès au programme** en lien avec le 2<sup>ème</sup> tour des élections genevoises du 12 novembre 2023 pour le Conseil aux Etats (La Matinale du 2 novembre 2023 et Forum du 2 novembre 2023)

**Quatre** réclamations similaires ont été faites pour que la RTS respecte l'égalité de parole (et donc des chances) entre les six candidat.e.s en donnant notamment la parole également à Mesdames Chloé Frammery et Anastasia Ventoury de Liberté qui n'ont eu qu'un court temps de parole lors de la Matinale et n'ont pas été invitées à débattre à Forum.

Une réclamation a été traitée par écrit et se poursuivra par une séance de médiation à Lausanne en date du 24 janvier 2024.

Les trois autres réclamations ont été traitées par écrit. Cela étant, 2 réclamants n'ont pas accepté la clause de confidentialité, ce qui a dès lors mis fin au processus. Ils n'ont toutefois pas poursuivi leur démarche auprès de l'AIEP dont la procédure est publique. Le 3<sup>ème</sup> réclamant a retiré sa réclamation.

**RTS 1 (play RTS) Mini-série Panda** épisode 1 du 28 novembre 2023

La réclamante critique les scènes de nudité montrées. Elle demande à ce que ce type de programme cesse, la nudité étant interdite sur les médias accessibles au grand public par souci de préservation des familles et des enfants.

Le processus a eu lieu par écrit. La réclamante a retiré sa réclamation.

### **3° Réclamations déposées en 2023 et toujours en cours à la fin 2023 (7)**

**RTS La Première, Forum** du 22 août 2023 (Grand débat : Caisse-maladie publique : le retour ?)

Le réclamant critique le choix des invités et leur temps de parole qui amène un déséquilibre en faveur du parti socialiste et du camp favorable à une caisse-maladie publique. Ce déséquilibre est renforcé par le temps de parole de l'experte (Anne-Sophie Dupont) qui est dans le camp du Pour, alors qu'elle devrait, selon lui, être neutre. Il regrette que la RTS ne soit pas intervenue pour ramener un certain équilibre, ce d'autant plus en période d'élections fédérales.

Le processus a lieu par écrit.

**RTS La Première, Tribu** du 8 septembre 2023 (Les jeunes et la politique)

Le réclamant critique le fait que la RTS inclut dans ses émissions la thématique du vote des jeunes, même après l'interdiction faite par le Conseil d'Etat vaudois d'organiser des débats électoraux dans les écoles et les gymnases. Cette possibilité avait été souhaitée par la gauche en veille d'élections fédérales et la RTS invite précisément dans cette émission Isabelle Csupor, professeure associée à la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne, mais aussi membre d'Ensemble à Gauche de Genève, pour parler du livre qu'elle a co-écrit avec Laurence Ossipow et Maxime Felder « Forger la citoyenneté juvénile ». Or, il est clair pour le réclamant que le contenu de ce livre est connoté à gauche. Il regrette aussi l'image illustrant l'émission sur le site internet qui représente des jeunes activistes en lien avec l'urgence climatique. Pour lui, l'émission est orientée pour inviter à voter à gauche. Le processus a lieu par écrit.

**RTS La Première, Forum** du 8 septembre 2023 (En Valais, transition mouvementée entre Sébastien Fanti et le nouveau préposé à la protection des données) et RTS Info, Article Une transition tendue entre les préposés valaisans à la transparence du 8 septembre 2023.

Pour le réclamant, les deux émissions comportent des erreurs et des imprécisions de nature à tromper l'auditeur et le lecteur, notamment avec les allégations suivantes qui ne correspondent pas à la réalité : les prétendus i) manque de transparence de M. Fanti et ii) problèmes dans la transmission des dossiers entre l'ancien et le nouveau préposé. De plus, les propos tenus par la RTS sont attentatoires à l'honneur. Le processus a lieu par écrit.

**RTS 1, Mise au point** du 19 novembre 2023 (L'Abbaye de St-Maurice gangrenée par les abus sexuels)

Pour le réclamant, cette émission est tendancieuse, à charge et sans aucune nuance. Elle viole ainsi le principe d'objectivité et de présomption d'innocence. La RTS y fait un réquisitoire sans preuve et livre les coupables présumés au public romand sans étayer ses critiques ni fournir de preuves suffisantes. Par ailleurs, l'émission insinue que l'Eglise catholique n'a aucune prise de conscience et n'a rien entrepris, alors que cette dernière a mis en place un organe d'accueil des lésés et renforce la prévention auprès des prêtres. Le processus a lieu par écrit.

**RTS La Première, 12 :30** du 3 décembre 2023 « La vaccination contre le Covid n'est pas recommandée pour la majorité de la population malgré les cas en hausse » ainsi que son pendant sur **RTS Info** « L'actuelle vague de Covid en Suisse favorisera une immunité collective renforcée ».

Pour le réclamant, l'émission comporte plusieurs éléments factuels faux. Tout d'abord, contrairement à l'annonce que la vague actuelle est « sous contrôle », il n'existe aucune mesure permettant de juguler la propagation du virus. Ensuite, le titre est trompeur, car les variants Pirola qui deviennent dominants échappent à l'immunité liée aux variants XBB. De plus, il a été mis en évidence qu'une infection conduit à une dérégulation immunitaire, laissant les individus à risque exposés à des surinfections virales ou bactériennes. Il regrette que les propos du soi-disant expert sont présentés sans contrepoint et sans confrontation à l'état réel des connaissances scientifiques. Pour lui, les propos relatés incitent à des comportements dangereux, en particulier à s'infecter, alors que l'agent pathogène pourra conduire à des troubles immunitaires ou diverses conséquences sur la santé physique et psychique des adultes et des mineurs, avec un impact sur le bon fonctionnement et la stabilité des institutions, notamment l'accès aux soins. Le processus a lieu par écrit.

**RTS La Première Forum** du 7 décembre 2023 et story Instagram du 8 décembre 2023 (Le coût de la virilité en Suisse : Un rapport fait les comptes / La virilité coûterait plus de 9 milliards par an à la Suisse selon un rapport)

Le réclamant reconnaît la légitimité du combat mené par les auteures du rapport et la nécessité de se questionner sur ce sujet, mais il considère que la publication de la RTS constitue une

violation de l'éthique journalistique. Il s'inquiète de voir de la pseudoscience diffusée par le service public et souhaite faire évoluer les pratiques de « fact checking » internes de la RTS. Selon lui, le rapport en question ne répond pas aux exigences d'une recherche scientifique et la RTS aurait pu s'en rendre compte aisément : en un simple coup d'œil, on peut déjà constaté l'absence de notes de bas de pages et le peu d'auteur.e.s cité.e.s. Ensuite, en parcourant le rapport, des impressions méthodologiques, des erreurs de calcul et des biais apparaissent. Il demande un correctif.

Le processus a lieu par écrit.

#### **RTS Instagram Tataki**, publication du 8 décembre 2023

Le réclamant critique un post publié le vendredi 8 décembre 2023 sur la plateforme Instagram, en particulier le slide 4 du post, dans lequel est relayé un tweet contenant les termes "la pourriture de ce monde" qui a pour le réclamant un caractère profondément antisémite et n'a pas à être relayé par la RTS. En effet, selon lui, ce message fait, au vu du contexte actuel, clairement référence aux israéliens, voire même plus largement au peuple juif.

Le processus a lieu par écrit.

#### **IV. Conclusion**

Cette année, pour la première fois, le traitement des processus de médiation s'est fait pour moitié par écrit et pour l'autre moitié par une séance en présentiel. Cet équilibre représente une nette augmentation des rencontres qui avoisinaient par le passé au maximum un tiers des situations.

La rencontre est plus à même de créer l'espace de dialogue voulu par la LRTV pour permettre aux réclamants de faire valoir leurs doléances et à la RTS de s'expliquer. Les échanges de vive voix permettent une meilleure compréhension de part et d'autre. Ils préservent ainsi le lien entre la RTS et son public et favorisent l'objectif final d'améliorer la qualité des émissions, quand bien même les réclamants ne seraient pas complètement satisfaits par l'issue des discussions.

Pour faire écho aux deux citations en exergue de ce rapport, les parties sont souvent de bonne foi dans leur volonté de faire admettre leur point de vue. Cela étant, il est plus profitable pour le bien commun d'écouter et élargir, avec l'aide d'un tiers facilitateur, les diverses perspectives afin de cocréer une réalité commune.

**Raymonde Richter**

Médiatrice SSR.SR

## 5. RAPPORT DE LA RTS SUR LA QUALITÉ ET LA RÉALISATION DU MANDAT DE SERVICE PUBLIC

### Assurance qualité : méthodes, enseignements, mesures

Conformément à la Concession, la SSR effectue régulièrement des contrôles qualité via une instance spécialisée externe. C'est l'équipe d'audit entourant Vinzenz Wyss de la Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW) qui avait été sélectionnée pour la période 2020-2022. Elle a confirmé que la RTS répondait aux exigences en matière de système d'assurance qualité et avait mis en œuvre les recommandations d'optimisation. Le prochain audit qualité externe aura lieu en 2024, puisque les audits externes n'ont désormais lieu que tous les deux ans. Les contrôles qualité pour 2024, 2026 et 2028 seront effectués par une équipe d'experts de la Haute école spécialisée des Grisons (FHGR).

La RTS a mené plusieurs bilans qualité sur des formats ou thématiques spécifiques en 2023. Elle a notamment mené une étude auprès du public de RTS Kids, son offre Jeunesse pour les 3-14 ans, afin de mieux comprendre ses attentes. Comme plusieurs médias de service public, la RTS constate des changements importants dans la consommation média du jeune public depuis la période du Covid, qui l'oblige à redéfinir sa stratégie d'offre pour l'avenir.

Deux autres études importantes auprès du public ont été menées en 2023 dans le cadre du système d'assurance qualité de la RTS. Par ailleurs, une analyse de l'offre de podcast a été effectuée, là aussi pour évaluer les attentes du public et avoir un retour approfondi sur les contenus et les potentiels de développement. Enfin, la RTS a lancé dans le courant du deuxième semestre une étude motivationnelle avec un institut externe afin de mieux comprendre la consommation des médias des Romand.es ainsi que leurs besoins. La RTS remaniera sa stratégie d'offre en 2024 sur la base des résultats de cette étude.

Par ailleurs, la RTS entretient toujours un lien privilégié avec l'Association SSR Suisse Romande, notamment au travers du « Conseil du public », mais aussi des activités des Sociétés cantonales, pouvant ainsi bénéficier de remarques, conseils et propositions sous forme d'un partenariat actif.

### Formation de base et formation continue

Le nombre de formations suivies par les collaborateur.trices des rédactions est resté stable en 2023. En moyenne, les collaborateur.trices des départements Actualité & Sport et Société & Culture ont suivi 1,5 jour de formation. Cela ne prend pas en compte les formations obligatoires organisées par la SSR (Charte de la collaboration, protection de l'intégrité personnelle, ...).

La RTS a engagé quatre stagiaires pour la formation multimédia de deux ans, qui débutent leur formation à la radio, puis passent par le numérique avant de terminer par la télévision.

La rédaction TV a organisé un atelier sur le storytelling, auquel 52 personnes issues du reportage ont participé, dont des journalistes, des monteuses et des caméraman.

Les nouveaux outils techniques apportent également leur lot de défis. Plus de 80 journalistes ont changé d'outil de production et ont dû apprivoiser la caméra Sony Z90. En 2024, la rédaction de «RTS Info» changera aussi son logiciel de contenu.

La mise à jour du système de gestion des contenus (CMS) implique de former l'ensemble des utilisateur.trices entre cette fin d'année 2023 et début 2024.

A ce jour, 30 personnes ont participé à la formation interne «Quelle(s) caméra(s) pour quel contenu ?». Diverses caméras ont été présentées pour aider les collaborateur.trices à choisir la caméra répondant le mieux à leurs besoins et améliorer le dialogue entre les corps de métier.

## Réalisation du mandat de Service public

### Notre public

*Que pense le public des programmes et des formats de la RSI, de RTR, de la RTS et de SRF ? A quoi s'intéressent les utilisateur.trices ? Que pourrions-nous améliorer selon eux.elles ? Les unités d'entreprise de la SSR prennent à coeur les retours de leur public et cherchent le dialogue avec toutes les générations.*

### Nouvelle identité visuelle RTS

En 2023, pour se démarquer davantage, la RTS a entièrement repensé l'identité visuelle de ses émissions, de ses plateformes numériques et de sa présence globale. Elle a imaginé un concept graphique simple et transversal, renforçant la présence de sa marque et mobilisant sur tous ses visuels une nouvelle fonte unique dessinée par une petite entreprise de création numérique lausannoise.

L'unité a aussi attribué de nouvelles couleurs riches et vibrantes à ses thématiques éditoriales: le bleu pour l'actualité, le violet pour les programmes de société et de culture, le jaune pour le sport et le vert pour les enfants.

Ce nouveau système de marque simplifié est en oeuvre depuis le 21 août sur les antennes TV de la RTS et sera progressivement déployé sur les antennes radio, les offres numériques et dans d'autres domaines, au fur et à mesure du remplacement naturel des contenus.

### Information

*Les émissions d'information et d'actualité de la SSR proposent un éclairage indépendant sur les événements politiques, économiques et sociétaux en Suisse et à l'étranger. En 2023, les émissions d'information ont représenté 39 % du temps d'antenne à la TV et 14 % à la radio.*

### Les élections fédérales depuis l'ensemble des cantons

Le 22 octobre 2023, la Suisse a élu son nouveau Parlement fédéral. La campagne préélectorale a été largement couverte, notamment au travers d'entretiens avec des président.es de partis et d'un état des lieux de la situation. Les rédactions d'actualité de toutes les unités d'entreprise se sont déplacées à travers le pays. Depuis les premières tendances révélées par le dépouillement jusqu'à la photo finale des élu.es, les journalistes et les correspondant.es de la SSR ont permis au public de suivre de très près les élections, dans les cantons et au Palais fédéral.

Le dimanche des élections, le liveticker de la RTS et de SRF a été mis à jour minute par minute avec de nouvelles estimations, des graphiques et des analyses; il a été complété par des contenus sur toutes les plateformes de médias sociaux. Les unités d'entreprise se sont particulièrement concentrées sur le jeune public et sur les médias sociaux : la RTS a utilisé les médias sociaux au-delà des canaux de news : l'équipe Tataki a ainsi proposé une série de six vidéos présentant de jeunes membres des plus grands partis suisses.

### Douze heures de direct le dimanche des élections

Le dimanche des élections, la RTS et SRF ont coordonné douze heures de direct à la TV, assorties d'une couverture radio. Avant le dépouillement, les présentateur.trices radio et TV de toutes les unités d'entreprise ont analysé la situation et donné régulièrement la parole à des correspondant.es détaché.es dans les cantons. Les premières estimations ont été fournies

à partir de 16h; à partir de 18h, la RSI, RTR, la RTS et SRF ont toutes couvert les résultats en direct depuis le Palais fédéral. La RTS a ensuite proposé un téléjournal prolongé, une émission de télévision sur la soirée électorale et, à la radio, une édition spéciale de «Forum».

### **Un «19h30» contrant la fatigue informationnelle**

En Suisse, le public est submergé par l'information, avec toute la sursollicitation et la fatigue informationnelle que cela présuppose. C'est pour répondre à ce mal que la RTS a revu son principal rendez-vous d'information quotidienne, le «19h30», pour offrir un point de repère accessible, fiable et inspirant, qui répond aux besoins actuels.

Après les premières minutes centrées sur les images incontournables de la journée, la deuxième partie du journal approfondit certains thèmes au travers de reportages, d'infographies et d'explications simples et précises en plateau. Objectif : proposer des clés de compréhension des principaux événements du moment. L'émission se termine volontairement sur un contenu positif.

Les téléspectateur.trices découvrent par exemple une personnalité inspirante ou des pépites culturelles suisses.

### **Savoir et éducation**

*A travers ses offres, la SSR transmet du savoir sur la nature, le climat, l'histoire, les sciences et la santé. Sur les portails web [rsi.ch/edu](http://rsi.ch/edu), [rts.ch/decouverte](http://rts.ch/decouverte) et [srf.ch/wissen](http://srf.ch/wissen), la RSI, la RTS et SRF regroupent l'ensemble de leurs formats didactiques et les rendent ainsi accessibles à tous les groupes d'âges. On y trouve des émissions comme «Mes sentiments» ou encore «L'emissiun da la mieur per rumantsch», où RTR vulgarise, en romanche, des sujets complexes pour que les enfants les comprennent.*

### **«Ethique helvétique», depuis le 29 juin sur Youtube**

Qu'est-ce qui façonne la pensée des Suissesses et des Suisses ? En décryptant l'histoire du pays, la nouvelle série «Ethique helvétique» questionne les enjeux éthiques et philosophiques de notre société. Comment le calvinisme a-t-il permis aux banques genevoises de devenir si puissantes ? Comment la Suisse traquait-elle les pauvres pour les faire travailler ?

Tels sont les sujets, parmi d'autres, abordés par cette série lancée le 29 juin sur Youtube et qui compte déjà six épisodes de 15 à 25 minutes, chacun abordant un nouveau thème de société en explorant ses origines. Présentée par Tristan Miquel et réalisée par Julien Girardin, la série permet au public de participer activement. Les commentaires et les questions des internautes sont ponctuellement repris pour donner lieu à de nouveaux contenus. «Ethique helvétique» a reçu des critiques très positives, sur les réseaux sociaux comme dans la presse.

### **Culture et Société**

*Par les contenus qu'elle propose, la SSR participe à la culture et au renforcement des valeurs sociétales. Les documentaires, les reportages et les débats de la RSI, de RTR, de la RTS et de SRF ouvrent la réflexion, déclenchent des discussions et mettent en lumière différentes facettes des sujets traités. En 2023, la SSR a investi 266,3 millions de francs dans le domaine «culture, éducation et savoir», dont 73 % pour le traitement de sujets sociétaux et culturels.*

### **«Basik», le nouveau magazine économique de la RTS**

«Basik», c'est le nouveau rendez-vous économique du lundi. Chaque semaine depuis son lancement, le 9 janvier 2023, l'émission explore et explique l'économie, décortique le rapport à l'argent et inspecte le pouvoir d'achat de la population suisse. Les enjeux économiques, sociétaux et environnementaux de demain sont abordés sur un ton direct, proche des gens et parfois espiègle.

Tourné entièrement en extérieur, «Basik» est un magazine hebdomadaire de reportages qui suit des Romandes et des Romands dans leurs projets personnels ou professionnels.

«L'économie est au coeur de toutes les transactions et de toutes les transitions», relève le présentateur de l'émission, Loïs Siggen Lopez. «Il ne s'agit pas seulement de gagner, de croître, de perdre ou d'investir. L'économie a un sens. Elle se nourrit de nos choix, du temps qu'on y consacre. On y joue toutes et tous un rôle!»

## Musique

*A travers son offre radio, TV et en ligne, la SSR promeut la musique suisse de tous les horizons. Les stations radio diffusent en moyenne 37 % de musique suisse et pour certaines, plus de 50 %. Sur ses chaînes TV et sa plateforme de streaming Play Suisse, la SSR propose chaque année plus d'une centaine d'heures d'enregistrements de concert. La SSR s'engage en outre pour les jeunes talents musicaux en mettant à leur disposition une plateforme.*

Avec la Charte de la musique suisse, la SSR s'engage à promouvoir l'image de la musique nationale, à soutenir les musicien.nes suisses de talent et à diffuser une part appropriée de productions suisses dans ses programmes. Par musique suisse, on entend tout enregistrement ou toute diffusion en direct d'un.e compositeur.trice, d'un.e interprète ou d'un.e producteur.trice suisse, ou tout enregistrement à participation suisse substantielle.

<b>Charte de la musique suisse: part de musique suisse diffusée à la radio (en % du temps d'antenne)</b>						
Station	2023		2022		2021	
	Objectif	Part réelle	Objectif	Part réelle	Objectif	Part réelle
RTS La Première	25.0	27.6	23.0	26.1	23.0	26.0
RTS Espace 2	21.0	24.0	21.0	21.6	20.0	22.5
RTS Couleur 3	24.0	27.2	23.0	25.0	23.0	24.0
RTS Option Musique	25.0	27.2	24.0	26.4	24.0	29.7

### «Radar» propulse de jeunes talents de la scène musicale romande

«Radar» est un projet musical lancé fin 2022 par la RTS dont l'ambition est de stimuler la carrière de talents émergents dans les registres de la pop, de la folk et de la chanson francophone. Un jury de professionnel.les de la musique a ainsi sélectionné neuf artistes émergent.es. Pendant un mois, chacun.e bénéficie d'une large diffusion sur Option Musique ainsi que d'une forte exposition à la télévision et sur les canaux numériques de la RTS. «Radar» leur permet également de se produire à des événements de la RTS et des festivals partenaires, comme le Cully Jazz. Cet automne, l'artiste saint-gallois San Silvan a donné le coup d'envoi avec sa composition «Samba».

### Journée de la musique suisse

Le 21 septembre 2023, pendant 24 heures, les stations radio de la SSR ont exclusivement diffusé de la musique d'artistes suisses issu.es de tous les genres: classique, populaire, jazz, rock, pop, hiphop et électro. Le tout ponctué d'interviews, de titres joués en direct par des musicien.nes suisses, d'émissions spéciales ainsi que d'extraits de concerts en direct tirés du festival de musique romand «Label Suisse». A la télévision, sur Play Suisse et sur les canaux numériques – notamment sur la plateforme mx3.ch – la musique suisse a également été mise à l'honneur.

## Fiction

*La SSR propose à son public un large choix de contenus vidéo et audio de fiction tels que des pièces radiophoniques, des séries et des films. En 2023, elle a coproduit 187 séries et films, dont la troisième saison de la série culte «Tschugger», la production RTS «Les Indociles» ou encore la fiction «Ciao-Ciao Bourbine».*

### **«Délits mineurs»: un ancrage dans la justice des plus jeunes**

Vols, bagarres, prostitution, parents défaillants, meurtre : la série en six épisodes «Délits mineurs», de Nicole Borgeat et Jacqueline Surchat, diffusée les 14, 21 et 28 septembre sur RTS 1, Play RTS et Play Suisse, aborde le sujet délicat de la justice juvénile avec Genève pour décor central. Cette coproduction d'Alva Film et de la RTS met en lumière le système d'accompagnement des jeunes face à la justice en Suisse.

Trois femmes aux méthodes contrastées – une juge (Marie Gillain), une éducatrice (Noémie Schmidt) et une inspectrice (Assa Sylla) – tentent de venir en aide à des jeunes poursuivis par la justice. L'un d'eux, Marek, les mettra face à un choix difficile: faut-il incarcérer ou donner une chance au jeune homme en se montrant clément? Privilégier la sécurité publique ou les chances de réintégration?

En marge de la série, la RTS a proposé une exposition en collaboration avec la fonderie Kugler. La série a également été l'objet de deux tables rondes lors du Festival du film et forum international sur les droits humains (FIFDH). Près de 600 personnes ont assisté à l'une ou l'autre de ces actions.

### **Divertissement**

*Quiz, spectacle, émission humoristique: dans un pays multilingue comme la Suisse, le divertissement promeut l'acceptation et la compréhension mutuelle. C'est un moyen de transmettre l'actualité simplement, de lancer un regard plein d'humour sur la vie et d'ouvrir de nouvelles perspectives.*

### **«Tu bluffes», l'émission estivale qui démêle le vrai du faux**

«Tu bluffes» est une émission de divertissement qui mêle jeu et talk-show. Imaginée et présentée par Jonas Schneider, elle a été diffusée une fois par semaine du 27 mai au 19 août 2023 à 20h10 sur RTS 1.

A l'heure des fake news, «Tu bluffes» invite 30 candidat.es, dont trois célébrités, à démêler le vrai du faux dans les histoires folles que viennent leur présenter des anonymes. A tour de rôle, six personnes racontent leur incroyable histoire. Est-ce que Florian a vraiment pris l'apéro avec François Hollande et Julie Gayet? Michel a-t-il vraiment aperçu un crocodile à Lausanne? Jonas Schneider interroge les conteurs tout en permettant aux candidat.es de poser leurs propres questions. Puis place au vote: bluff ou vérité?

«Tu bluffes» a été imaginée comme un jeu entre ami.es, pour pimenter la soirée. «C'est aussi l'occasion de découvrir que la vie de nos ami.es peut être bien plus folle que nous ne l'imaginions», explique Jonas Schneider.

### **Enfants et jeunes**

*La SSR développe de nombreux formats télévisés, radio et web pour les enfants et les jeunes. Parce que les jeunes consomment les contenus média essentiellement en ligne, la SSR diffuse ses offres également sur ses plateformes en ligne et sur les réseaux sociaux (podcasts et vidéos). Le linéaire ne suffit plus.*

### **Tataki et RTS Info mobilisent les jeunes pour les élections fédérales**

Dans le cadre des élections fédérales de 2023, la rédaction de Tataki a préparé une série de dix capsules courtes publiées sur Instagram. Afin de sensibiliser les jeunes de Suisse romande aux enjeux de la vie politique, six personnes issues des six sections jeunes des principaux partis ont participé à ce format: Gwenaël Richard (Vert'Libéraux), Noémie Caloz (Le Centre), Pauline Blanc (PLR), Giulia Tognola (Les Vert.es), Evan Finger (UDC) et Mélanie Rufi (PS). Tataki a confronté ces jeunes politiciennes et politiciens à différentes affirmations en leur demandant d'y répondre par «d'accord» ou «pas d'accord» et en clarifiant leur position : la légalisation du cannabis, la gratuité des protections périodiques, l'accueil des étrangères et étrangers et le vote aux élections fédérales ont notamment fait partie des sujets abordés.

RTS Info a par ailleurs proposé de nombreux contenus d'actualité sur les réseaux sociaux. Sur Instagram, pendant six semaines, RTS Info a donné la parole à six jeunes électrices et électeurs dans des portraits vidéo dans lesquels ils et elles évoquaient leurs préoccupations et les enjeux de ces élections pour leur génération. Sur TikTok, RTS Info a également publié des portraits des sept principales formations politiques du pays. Sur YouTube, un débat entre six jeunes candidat.es et d'autres jeunes non engagé.es a été diffusé. Et le jour du scrutin, le compte RTS Le Rencard a proposé dès 17h une édition spéciale en story sur Instagram et sur l'application RTS Info afin de suivre les résultats en temps réel. Enfin, sur RTS 2, «Y'a pas école?» a consacré sa dernière émission des vacances d'été aux élections fédérales.

## Sport

*La SSR couvre le sport dans toute sa diversité, à la télévision, à la radio et en ligne. En 2023, plusieurs événements d'envergure internationale étaient au programme, parmi lesquels la Coupe du monde féminine de football en Australie et en Nouvelle-Zélande et les Championnats du monde de ski alpin à Courchevel-Méribel. Le sport suisse n'a pas été en reste, avec la Fête d'Unspunnen à Interlaken, le Tour de Romandie hommes et femmes en Suisse romande, la Rencontre internationale d'athlétisme Galà dei Castelli à Bellinzone ou encore les Championnats du monde de course d'orientation à Flims-Laax.*

### **Sierre-Zinal: la RTS met les petits plats dans les grands pour la mythique course de montagne**

A l'occasion du 50 anniversaire de la course Sierre-Zinal, le 12 août, et en collaboration avec la chaîne valaisanne Canal 9, la RTS a produit 3h30 d'émissions en direct diffusées sur RTS2 et Play RTS. Le journaliste Pierre Poullier a présenté l'ensemble de la transmission depuis un plateau de la RTS situé dans l'aire d'arrivée tandis que son confrère Mathieu Germanier commentait la course en direct. Une couverture qui a suscité un grand intérêt: la course a été suivie durant au moins 15 minutes consécutives par 47 000 personnes.

L'émission a proposé des reportages revenant sur les 5 décennies d'histoire de cette manifestation. Des journalistes de la rédaction des Sports de la RTS, du bureau Valais-Région de la RTS ainsi que de Canal 9 sont intervenu.es tout au long de la course. La RTS a par ailleurs travaillé avec un hélicoptère et reçu les images des coureur.euses équipé.es de caméras embarquées de type Go Pro.

«Un 50 anniversaire ça se fête, qui plus est dans ce décor sublime!», s'est réjoui le rédacteur en chef des Sports, Massimo Lorenzi. «L'événement méritait un effort particulier pour offrir une belle couverture en direct au public. Notre dispositif a été conséquent pour faire partager au mieux l'intensité de cette course.»

## **ANNEXE          Membres**

### **La SSR Suisse Romande**

La SSR Suisse Romande (SSR.SR) est une société régionale membre de la Société suisse de radiodiffusion et télévision SRG SSR. Elle a la forme juridique d'une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse et est inscrite au Registre du commerce. Son siège est à Lausanne. La SSR.SR agit de manière autonome dans le cadre des statuts et du règlement d'organisation de SRG SSR et de la concession accordée à cette dernière.

### **La SSR.SR se compose des Sociétés membres suivantes (état 2023) :**

#### **Sociétés suisses de radiodiffusion et télévision du canton de**

##### **Berne (SSR.BE)**

Président : **Pierre-Yves Moeschler**  
Rue du Stand 75A  
2502 Bienne  
[ssrberne@ssrsr.ch](mailto:ssrberne@ssrsr.ch)

##### **Fribourg (SSR.FR)**

Président : **Yves Sudan**  
Route de la Gîte 16  
1635 La Tour-de-Trême  
[ssrfribourg@ssrsr.ch](mailto:ssrfribourg@ssrsr.ch)

##### **Genève (SSR.GE)**

Président : **Claude Baumann**  
Rue Beau-Site 3  
1203 Genève  
[ssrgeneve@ssrsr.ch](mailto:ssrgeneve@ssrsr.ch)

##### **Jura (SSR.JU)**

Président : **Pierre Chételat**  
Rue de la Golatte 31  
2800 Delémont  
[ssrjura@ssrsr.ch](mailto:ssrjura@ssrsr.ch)

##### **Neuchâtel (SSR.NE)**

Président : **Matthieu Béguelin**  
Fbg de l'Hôpital 40  
2000 Neuchâtel  
[ssrneuchatel@ssrsr.ch](mailto:ssrneuchatel@ssrsr.ch)

##### **Valais (SSR.VS)**

Présidente : **Nathalie Vernaz**  
Route de la Cretta 45  
1870 Monthey  
[ssrvalais@ssrsr.ch](mailto:ssrvalais@ssrsr.ch)

##### **Vaud (SSR.VD)**

Présidente : **Christine Renaudin**  
Ch. de Villardiez 11  
1009 Pully  
[ssrvaud@ssrsr.ch](mailto:ssrvaud@ssrsr.ch)

## **Conseil régional (état 2023)**

**Le Conseil régional est l'organe suprême de la Société.**

### **Délégués des Sociétés membres**

SSR.BE	Pierre-Yves Moeschler (1953) dès 05.15 Michael Schlappach (1988) jusqu'en avril puis Claudine Chappuis (1962) dès 11.23
SSR.FR	Yves Sudan (1963) dès 01.16 Dominique Sudan (1954) dès 01.20
SSR.GE	Claude Baumann (1959) dès 04.23 Stéphanie Guidi (1976) dès 01.20
SSR.JU	Pierre Chételat (1962) dès 04.17 Jean-Pierre Petignat (1942) dès 01.23
SSR.NE	Matthieu Béguelin (1978) dès 04.22 Marc-Alain Langel (1965) dès 01.11
SSR.VS	Nathalie Vernaz (1965) dès 05.19 François Bonvin (1977) dès 01.12
SSR.VD	Christine Renaudin (1955) dès 01.21 Laurent Klein (1950) dès 05.18

### **Délégués des gouvernements cantonaux**

BE	David Gaffino
FR	Marc Valloton
GE	Michèle Righetti
JU	Jean-Baptiste Maître
NE	Séverine Despland
VS	Pierre-Alain Steiner
VD	Laurence Jobin

### **Délégués du Conseil du public**

Gérald Berger (1951) dès 01.20  
Gérald Nicod (1946) dès 01.20  
Yves Seydoux (1953) dès 04.19

### **Délégués des associations du personnel RTS**

ADC	Sophie Balbo
SSM	Jean-Marc Juilland

**Ainsi que le président et les membres du Comité régional**

## **Comité régional (état 2023)**

Le Comité régional se compose de 9 membres :

### **Le président, désigné par le Conseil régional**

Mario Annoni, La Neuveville (1954) membre dès 01.12 (président dès 01.20)

### **4 membres désignés par le Conseil régional**

Pierre-Alain Berret, Châtillon (1968) dès 01.20  
Isabelle Graesslé, Genève (1959) dès 01.12  
Léon Gurtner, Fribourg (1951) dès 01.20  
Christian Mayor, Monthey (1955) dès 01.12

### **4 membres cooptés dont la nomination est ratifiée par le Conseil régional**

Martine Chalverat, Lausanne (1981) dès 06.22  
Fabienne Freymond Cantone, Nyon (1963) dès 04.21  
Hugues Hiltbold, Carouge (1969) dès 01.20  
Florence Meyer, Neuchâtel (1964) dès 01.20

### **Secrétaire générale**

Nathalie Abbet

## **Conseil du public (état 2023)**

Le Conseil du public compte 17 membres et 7 suppléants.

**Président :** Gérald Berger (FR) (1951) dès 11.13

### **Membres désignés par les Sociétés membres de SSR.SR :**

BE	Pierre-Yves Moeschler (1953) dès 05.17 Yves Seydoux (1953) dès 11.17 <i>Suppléant.e : Natasha Pittet (1968) puis Bryan Manzoni (1993) dès 09.23</i>
FR	Thomas Avanzi (1976) dès 01.12 Gérald Berger (1951) dès 11.13 <i>Suppléant.e : Julia Györe (1987) puis Yves Sudan (1963) dès 09.23</i>
GE	Claude Baumann (1959) dès 01.20 Jean-Philippe Terrier (1974) dès 01.20 <i>Suppléant.e : Vacant</i>

- JU Jean-Pierre Petignat (1942) dès 01.12  
Jean-Jacques Plomb (1945) dès 01.20  
*Suppléante : Françoise Engel (1946) dès 08.20*
- NE Martine Docourt (1979) jusqu'en octobre 23  
Pauline Schneider (1995) dès 06.19  
*Suppléant : Christian Berger (1955) dès 08.20*
- VS Jean-Raphaël Fontannaz (1960) dès 01.20  
Bernard Reist (1947) dès 01.15  
*Suppléant : Antoine Cretton (1973) dès 03.09*
- VD Gérald Nicod (1946) dès 01.12  
Florence Siegrist (1958) dès 03.22  
*Suppléante : Christine Renaudin (1955) dès 03.22*

**Membres désignés par le Conseil régional :**

Ariane Ducommun (1993) jusqu'en juillet 23  
Claude-Alain Kleiner (1951) dès 01.12  
Luca Longo (2000) dès 09.22

**Organe de Médiation (état 2023)**

**Raymonde Richter (1974)**

Suppléante : Tania Casa Vonlanthen

## ANNEXE Organigramme (état 2023)

